L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N° 104 - Vendredi 7 juin 1991 - ISSN 0993-0583 - Prix 6 F

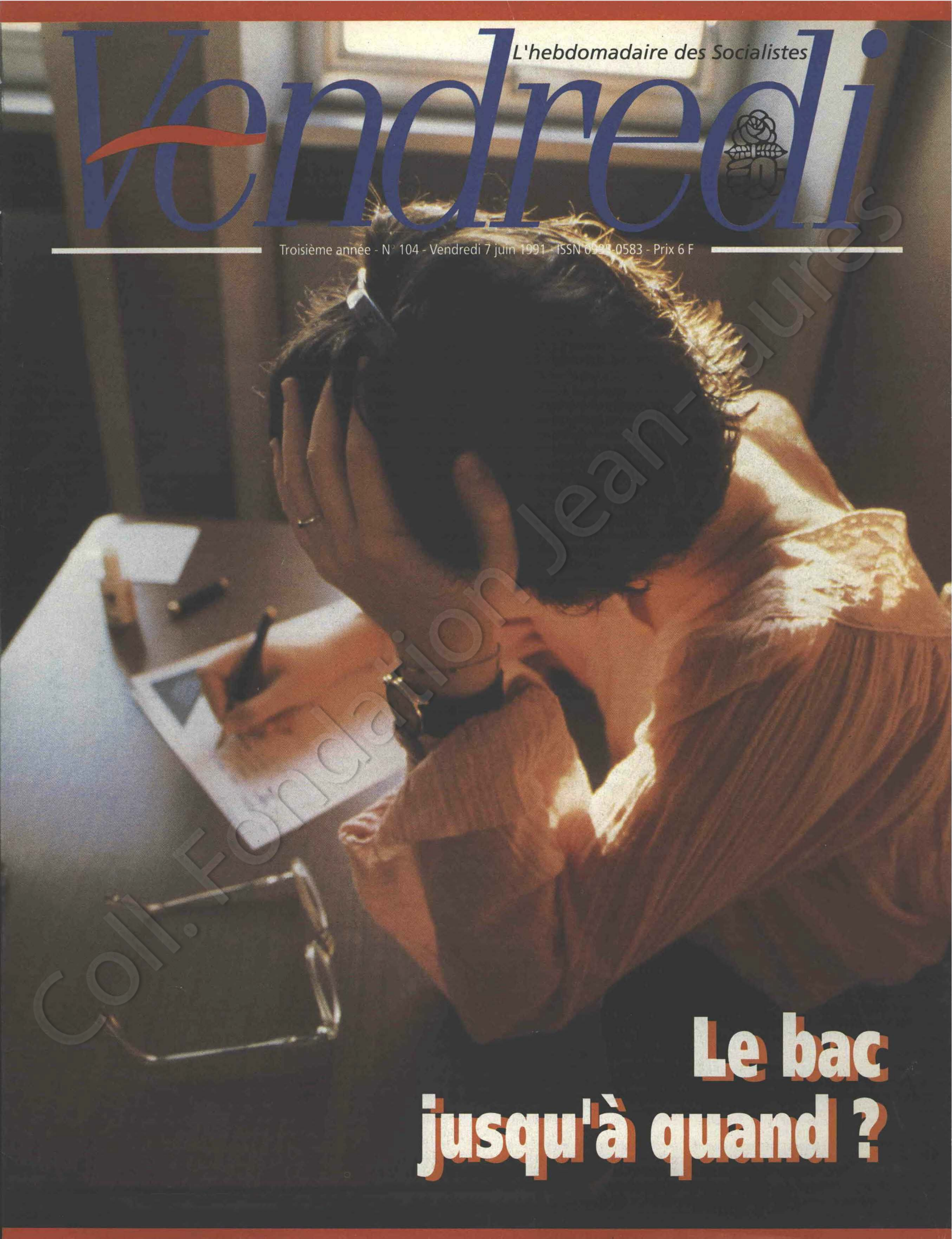

Le bac jusqu'à quand ?

Coll. Fondation Jean-Jaurès

VOTRE COURRIER

Je ne suis pas vraiment d'accord avec l'article rédigé à l'occasion du Xe anniversaire du 10 mai 1981, sous le titre : "Famille, je vous aime trop".
Pourquoi se glorifier trop vite d'un sursaut de natalité qui nous place devant les Allemands et autres Européens sans poser la question des déséquilibres démographiques et alors qu'on ouvre à peine le dossier de la retraite ?
Nous, les parents de famille nombreuse, nous sommes un peu les oubliés de l'histoire... alors qu'il n'y a pas si longtemps, on nous parlait un peu plus du troisième enfant. Mais il est vrai que les bébés "n'ont pas la tête d'une mesure gouvernementale."
Notre société et ses objets de consommation sont conçus seulement pour les familles peu nombreuses. On veut agrandir son logement, passer du "3" au "4 pièces" ou à la maison individuelle où on trouvera assez de chambres et de place pour vivre avec ses bambins, acheter une voiture où loger ses quatre chères têtes blondes ou brunes, inscrire ses enfants à des activités de loisirs, partir en vacances etc. : les détaxations et les avantages sont souvent inexistants, sauf si on prend le train qu'on ne prend plus. Et les dépenses se multiplient.
Quant aux impôts, mine de rien, on en paie davantage (TVA, CSG qui ne tiennent pas compte des charges de famille mais qui contribuent plus que l'impôt sur le revenu à remplir les caisses de l'Etat).
Je ne plaide pas pour un retour à l'Etat providence, mais je constate qu'un certain nombre de soutiens nécessaires à la vie des familles nombreuses ont tendance à diminuer. La preuve : le "livre blanc" parle de supprimer les avantages familiaux de la retraite, notamment la bonification d'un an par enfant pour les mères de famille.
Anne Majri - Paris (75013).

■

Le 1er mai a cent ans. J'espérais que le gouvernement de "gauche" et le Parti socialiste auraient fait de ce centième anniversaire un grand événement à la taille du bicentaire de la Révolution française.
Ce 1er mai oublié, c'est la honte du PS, tout un symbole de ce qu'est devenu ce Parti socialiste divisé en clans présidentiels. Les gens travaillant dans les mines, la classe ouvrière au combat contre le capitalisme, oublié, tout cela ! Les défilés unitaires, oubliés ! La classe ouvrière, oubliée !
Ce 1er mai aurait pu être un grand jour de retrouvailles de la gauche, un moyen pour le PS de reprendre contact avec les petites gens, les ouvriers. Mais rien ! Jaurès a dû se retourner dans sa tombe.
Alors, je lance un appel à tous les camarades qui veulent que cela change. Unissons-nous, camarades, pour que le PS s'ouvre à gauche. A Julien Dray, à Chevènement, à Max Gallo, à J. Poperen, à Fiterman, à Rigout, à Juquin, etc.
Qu'attendez-vous pour lancer des comités locaux de la gauche unie ? Allons-nous continuer à nous regarder en chiens de faïence ? Unité, unité, unité pour changer la vie, comme on disait en 1981.
Le stalinisme est crevé, vive la gauche !
Le stalinisme est crevé, je me sens redevenir communiste dans le sens noble du terme !
Le socialisme doit redevenir espoir. Pour cela, arrêtons nos querelles stériles. Tout doit nous rassembler, mais il faut tirer les enseignements du passé, des fautes et crimes du stalinisme français, des compromissions des socialistes au pouvoir, de la SFIO à nos jours. Il faut nous unir ! Ce cri d'union de la gauche, je suis persuadé que des millions de petites gens le poussent avec moi, avec vous, avec nous. Ne les décevons pas !
Maurice Sauvage - Bezannes (51).

■

"Il faut freiner la tendance des jeunes à aller trop nombreux et, donc, sans chance réelle de réussite vers l'enseignement général. Au lieu d'insister sur l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, je mets en avant un autre objectif : que chaque jeune sorte de l'enseignement secondaire avec une qualification reconnue, qu'elle se situe au niveau du CAP, du BEP ou du bac..." (Lionel Jospin - "Vendredi" n° 101, du 17 mai).
Immense ambition ! Bravo M. le ministre ! Mais il vous faudra compter, d'abord, avec votre ministère et toutes ses pesanteurs ; avec l'opinion publique qui s'est enfin détachée de la formation classique traditionnelle pour admettre l'enseignement dit "moderne" mais reste obnubilée par le bac C ; avec vos professeurs qui sont loin d'être prêts à admettre une culture manuelle et que de la main, du génie de la main, sorte une culture, non une transition vers une culture...
A ces quelques réflexions, j'ajouterai deux regrets. Le premier est de voir les jeunes sans cesse reculer leur entrée dans la vie active, le second de savoir que M. Lionel Jospin a dû "abandonner" le ministère de la Jeunesse et des Sports.
C. Denys - Lagord (17).

■

Je reste fort sceptique quant à la rénovation des quartiers pour amener une amélioration.
J'ai vu des graffitis fleurir sur des murs fraîchement repeints, des revêtements muraux arrachés au lendemain de leur pose. Des interphones avaient été installés dans le but d'éviter que des étrangers au lieu d'habitation ne viennent commettre des déprédations, mais ceux-là même qui résidaient en ces lieux étaient les premiers à démolir, et si vous passez dans les quartiers rénovés qui entourent ma ville, vous verrez que, dans la plupart des cas, une brique est posée dans l'entrebâillement des portes, annulant ainsi la pose des interphones. Combien d'autres exemples !
Que d'argent dépensé pour un résultat nul, et ces exemples ne sont que peu de chose !
Le mal dont souffre la France est le manque d'éducation et le laxisme.
Je suis certaine que beaucoup de gens pensent comme moi, mais ne le disent qu'entre eux. Si ma lettre paraît dans le courrier de vos lecteurs, je serai curieuse de voir les réactions qu'elle peut soulever.
Au manque d'éducation s'ajoute le laxisme. On ne punit plus, il n'y a plus de règle à suivre ; on oublie, au nom de sa liberté, le respect de celle des autres ; on oublie qu'en face d'un droit, il y a toujours un devoir.
Jacqueline Bossuve - Arras (62).

■

A la suite de l'article de Paul Calandra ("Vendredi" n° 100, p. 49).
Le conflit de Brest ne portait pas sur votre plan industriel puisque la CFDT avait admis, même si elle n'approuvait pas, qu'il y aurait 264 suppressions d'emploi. Il ne portait même pas sur l'éventualité de licenciements, puisque, compte tenu du contexte, la CFDT avait admis qu'il y en ait à la condition expresse que toutes les autres possibilités aient été réellement épuisées.
Le conflit est né de votre refus d'étaler les départs sur les trois années du plan social et, surtout, de votre volonté obstinée de licencier d'entrée de jeu 50 à 70 personnes, considérées par vous comme inadaptables. Il ne s'agit donc plus de réalisme économique ni de gestion prévisionnelle de l'emploi, mais bien d'exclusion sociale.
Si une entreprise qui a des moyens financiers importants, comme la Thomson CSF (2,2 milliards de résultat net en 1990), ne réussit pas l'adaptation des salariés qui travaillent pour elle depuis plusieurs années, qui le fera ? Faut-il compter sur les PME désargentées dans lesquelles vous recaserez peut-être quelques-uns de ces inadaptables, et pour combien de temps ? Ou bien sur l'ANPE ou le RMI ? Faut-il les exclure définitivement, ainsi que les 7 millions de personnes qui, en France, ont quelques difficultés d'adaptation aux technologies ? Le fait que la Thomson consacre beaucoup d'argent pour financer ces exclusions et les faire passer ne les rend pas plus acceptables.
C'est sur ce refus de l'exclusion sociale de 56 personnes, et sur lui seul, qu'a eu lieu dans l'établissement de Brest une grève de 31 jours avec occupation des locaux.
C'est sur ce point que vous avez été d'une intransigeance totale et que, il faut l'admettre, vous l'avez emporté. Tant pis pour les exclus !
J.-Y. Creze, Union Métaux Bretagne CFDT.

■

Les professionnels du commerce reconnaissent que l'ouverture généralisée du dimanche ne créerait aucun emploi. Cette ouverture aurait deux conséquences.
1 - La fermeture et le chômage pour certains magasins.
2 - Pour une catégorie de salariés : une nouvelle répartition des horaires de travail sur 7 jours.
Savez-vous ce que sont les horaires et la durée de travail pour les employés de commerce (personnel féminin à 80%) ? Longues coupures dans la journée, nocturnes...
Si le travail à temps partiel imposé mais non choisi par le salarié, représente 10 à 15% dans le petit commerce, nous arrivons à des pourcentages énormes, voire 40 à 50%, dans les magasins populaires ou grands magasins, hypermarchés, etc.
Certains groupes n'embauchent que des gens à temps partiel, sauf dans l'encadrement qui effectue 50 ou 60 heures par semaine.
Le mot "volontaire" n'existe pas. Bien souvent, le contrat d'embauche stipule que vous acceptiez de travailler éventuellement le dimanche et les jours fériés.
Quant aux salaires (même le dimanche), les statistiques rappellent régulièrement que c'est dans ce secteur que l'on trouve le plus de salariés rémunérés au SMIC.
Que dire de ceux qui prétendent ou osent argumenter que l'ouverture du dimanche éviterait la délinquance ? Les derniers sondages de mai 1991, très orientés, ont prouvé que, si 56% des consommateurs aimeraient voir les magasins ouverts, seulement 12% accepteraient d'y travailler.
Guy Oury - Semoy (45).

■

Le patronat reconnaît que le chiffre d'affaires d'un jour férié représente trois fois le chiffres d'affaires d'un jour de semaine. Pour être équitable et éviter toute pression sur les pseudo-volontaires qui subissent le chantage à l'emploi, à la promotion, à l'augmentation personnalisée s'ils travaillent le jour férié, je propose :
• que l'entreprise qui ouvre les jours fériés, soit une entreprise ayant une entité juridique distincte de l'enseigne qu'elle représente avec ses propres salariés, du PDG à l'OS ;
• que le salaire horaire soit le triple du salaire conventionnel de la branche d'activité.
Les créations d'emplois ne pourront être réalisées qu'à cette condition équitable sur le plan humain et sur le plan financier.
J.-J. Cambier - Orléans (45).

■

Bravo pour votre article courageux sur l'ouverture du dimanche dans le dernier "Vendredi".
Enfin, les socialistes abandonnent la langue de bois et disent clairement que certains ont des avantages acquis comme le repos à jour fixe ou des accords de profession conclus par des syndicats pas toujours représentatifs qui assurent des primes à ceux qui travaillent le samedi ou le dimanche. Et tout cela sans la moindre considération des impératifs de l'économie ou de la solidarité.
Pourriez-vous, si vous revenez sur ce sujet, développer un peu plus les avantages de l'ouverture du dimanche ? Avantages de société (sortie en famille par exemple), avantages économiques (car certains pourraient penser que les ventes s'étaleraient sur sept jours au lieu de cinq ou six sans que la quantité vendue n'augmente), avantages de solidarité (en aidant les commerçants à créer des emplois pour des volontaires, on aura l'assurance que les prix n'augmenteront pas artificiellement à cause de salaires non créateurs de richesses).
Bernard Penneleux - Clichy (92).

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : J.-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.72)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : Michelle Debackere (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44 / 7848)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Y. Fievez / Sipa-Press (pp. 3, 12-13) ; Y. Forestier / Sygma (p. 4) ; Mouradet / Imapress (p. 4) ; Schuller / Editing (p. 6) ; Bellavia / REA (p. 9) ; S. Elbaz / Sygma (p. 10) ; J. Langevin / Sygma (p. 11) ; M. Gueneau (p. 14) ; D.R. (p. 14) ; Edward / Gamma (p. 15) ; P. Aventurier / Gamma (p. 16) ; R. Bossu / Sygma (p. 17) ; A.F.P. (p. 19) ; G. Bassignac / Gamma (p. 20) ; D.R. (p. 20) ; J. Tholona (p. 21) ; D.R. (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE
4 • François Mitterrand monte au créneau
• Epinay et l'OURS
5 • Elaboration du Projet 1- l'exclusion
• André Billardon
• Pierre Mauroy

ECONOMIQUE/SOCIAL
6 Conférence nationale Entreprises
7 Sécu : le redressement

SOCIETE
8 Le bac : jusqu'à quand ?
9 TV : perspectives
10 Des banlieues vivables

11 à 13 DOSSIER
Horizon 1993
11 Les régions et l'Europe
12 • Noël Josèphe
• Robert Savy
13 Bruxelles, centre de gravité

INTERNATIONAL
15 • Le plan Mitterrand de désarmement
• Robert Pontillon : la sécurité européenne



▲ Le bac : jusqu'à quand ? (p. 8).



▲ Les régions et l'Europe (pp. 11-13).

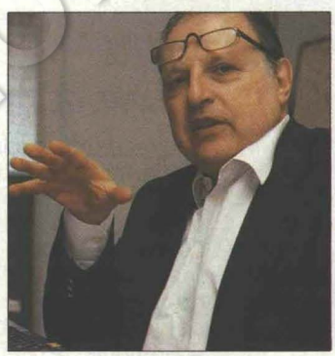

▲ Invité : Claude-Jean Philippe (p. 23).

16 Pour rassurer le Maghreb
17 Allemagne : le SPD reprend confiance

VIE PRATIQUE
18 Vacances de dernière minute

CROQUIS
19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Le dessin de la semaine

CULTURE
20 • Musicales de juin
• Film : "Cheb"
• Télévision
21 • Théâtre partout en France
• TSF
• Romans policiers
• Les BD du mois
22 • Post-scriptum
• Agenda spectacles

INVITE
23 Claude-Jean Philippe

■ AGENDA ■

• Inauguration de la **rue Colette-Audry** au Pré-Saint-Gervais avec C. Bartolone, M. Debarge, J. Poperen. Le 12 à 18h15, à la mairie. ☎ 49.42.73.00

• Colloque : **"Demain, quel littoral ?"** (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) avec B. Lalonde et J.-Y. Le Drian. Les 12 et 13. Assemblée nationale, 75007 Paris. ☎ 42.24.40.30

• **36.14 code PS** : vos questions à Gérard Lindeperg, secrétaire national à la Formation. Le 18 de 18 à 20h.

• Forum : **"Les institutions"** (Secrétariat national au Projet) avec G. Le Gall. Le 18 de 18 à 22h. 28 bis rue St-Dominique, 75007 Paris. ☎ 45.56.78.11

• Rencontre : **"La ville au quotidien, l'environnement des collectivités locales"** (FNESR), avec E. Cresson, L. Fabius, J.-P. Joseph, P. Mauroy. Les 20, 21 22. CNIT La Défense. ☎ 45.26.50.50

• Forum : **"La citoyenneté"** (secrétariat national au Projet) avec J. Auroux, C. Cambadélis, G. Collomb, G. Domenach-Chich le 22. Bron (69). ☎ 78.62.80.33

Abstenez-vous les uns les autres

Après avoir fait don aux dévots de Fatima de la balle à laquelle il a échappé, Jean Paul II a expliqué en Pologne que l'avortement s'apparentait au génocide nazi ! En quelque sorte, Hitler n'était qu'un malthusien mal compris...
Karol Wojtyla nous rappelle aussi qu'il y voit "l'usurpation par l'homme du pouvoir de Dieu sur la vie et la mort". Il voue donc aux gémonies les efforts des hommes pour juguler la fatalité, la maladie, la mort.
Souffrez, souffrez, braves gens, et résignez-vous.

J.R.

François Mitterrand monte au créneau

François Mitterrand a repris son bâton de pélerin pour s'adresser directement aux Français lors de ses déplacements en province. Il souhaite revivifier le débat politique pour mobiliser la gauche... et diviser la droite.



▲ *Grenoble : François Mitterrand arrivant au congrès de la Mutualité, en compagnie de René Teulade.*

Las du "consensus mou", François Mitterrand a décidé de donner un nouveau ton à la vie politique. Si Edith Cresson a reçu pour mission de donner un "nouvel élan" à l'action gouvernementale, le Président de la République n'hésite pas à monter au créneau lui-même. A Grenoble, le 31 mai, il a appelé à un "grand dialogue quelquefois fracassant, afin de passionner les masses et de mobiliser un pays comme le nôtre ; il s'en portera mieux."



▲ *Edith Cresson et Michel Delebarre visitent la cité des Calmettes, à Orly, avec le maire, Georges Viens.*

Il a souhaité également que l'on "redonne un sens aux luttes idéologiques", et que "la vie civique s'aiguise, que l'on reprenne goût à la vie publique." Le 11 juin, François Mitterrand se rendra en Champagne-Ardenne. Il devrait y tenir le même type de discours visant à réactiver un débat politique qu'il juge un peu chloroformé depuis plusieurs mois. En reprenant ses déplacements en province, qui lui permettent de renouer un contact direct avec les Français, le chef de l'Etat montre qu'il ne laisse à personne d'autre le soin de reprendre en main la situation. Déjà, en 1983-84, dans un contexte politique et social très tendu par l'application du plan de rigueur, il était monté en première ligne pour revendiquer et défendre ses options économiques. Aujourd'hui, il s'agit de passer à l'offensive pour préparer l'échéance européenne de 1993 et les élections législatives. Il faut dire que la gauche a besoin de redresser la barre. Les élections partielles du dernier week-end le prouvent. A Belfort, Jean-Pierre Chevènement, qui tentait de reconquérir son siège de député, a reculé de quinze points, au premier tour, en ce qui concerne les suffrages exprimés, par rapport à juin 1988. Dans les deux cantonales de Marseille et de Poissy, les candidats socialistes ont respectivement perdu six et cinq points. En revanche, le Front national et les Verts sortent renforcés de ces scrutins. Tout aussi inquiétant, le phénomène d'abstention massive demeure : 47,4% à Belfort, 64,6% à Marseille et 59,5% à Poissy.

POMME DE DISCORDE

L'heure est donc à la remobilisation. Déjà, à l'Assemblée nationale, une majorité de gauche s'est constituée pour faire adopter le projet de loi sur la ville. Quant au PC, il semble, pour l'instant, relativement bienveillant à l'égard du nouveau gouvernement... Priorité annoncée par François Mitterrand : le social. A Grenoble, le chef de l'Etat a encouragé Edith Cresson et Jean-Louis Bianco, ministre des Affaires sociales et de l'Intégration, à se saisir des dossiers dans les plus brefs délais. "Gestion rigoureuse ne veut pas dire régression des droits sociaux : au contraire, elle doit les consolider et les renforcer", a-t-il déclaré. Du coup, Edith Cresson a reçu les partenaires sociaux cette semaine, et le dossier du déficit de la Sécurité sociale devrait être abordé à la fin du mois.

Mais la politique sociale risque de faire émerger quelques points de désaccord entre le gouvernement et le Parti socialiste. A Roanne, Edith Cresson s'est déclarée hostile à une réduction généralisée du temps de travail, alors que Pierre Mauroy, tout en comprenant la "prudence" du Premier ministre, s'est prononcé en faveur d'une telle évolution : "L'idée de bon sens (...) c'est que, sans doute, il faut partager le travail. Il faut mobiliser sur ce thème à condition que cela soit fait au niveau de l'Europe. Ne commettons pas l'erreur d'être contre la réduction du temps de travail. Autrement, vous allez voir que ceux qui sont le plus à droite, ou des chefs d'entreprise tout simplement soucieux de leur compétitivité, iront, à leur manière, à une réduction du temps de travail. Mais je pense que cette manière-là ne coïncide pas avec la liaison que nous voulons faire du succès économique et du succès social." Cette pomme de discorde doit-elle amener le PS à reconsidérer sa "culture sociale"?

Si la politique sociale risque de relancer le débat à gauche, l'autre volet de la stratégie de François Mitterrand -la place de la France dans l'Europe de 1993- a de fortes chances d'enfoncer un coin dans le camp de la droite. Les divisions entre le RPR et l'UDF sont vives en ce qui concerne l'Europe, mais elles étaient masquées, ces derniers temps, par l'unité de façade affichée par ces deux partis. En replaçant ce thème au centre du débat politique, François Mitterrand pourrait raviver les dissensions au sein de l'opposition.

Enfin, en voulant faire une France performante sur le plan industriel tout en maintenant la cohésion sociale, le Président de la République pourrait rassembler à la fois une frange électorale nationaliste de droite comme de gauche, ainsi que les suffrages des catégories sociales défavorisées, lors des législatives de 1993. Le gouvernement aura-t-il le temps de remporter ce double pari ? Toute la question est là...

Jean-Pierre Bedeï

■ L'OURS ET LE CONGRES D'EPINAY ■

Le cahier de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), qui sera publié la semaine prochaine, est consacré au congrès d'Epinay. Y seront notamment reproduits les principales motions, l'intégralité des discours de François Mitterrand, d'Alain Savary et de Guy Mollet, ainsi que des extraits des interventions des autres délégués et responsables. Ce cahier, daté de juin, est en vente au prix de 47 F, port compris, à l'OURS, 86 rue de Lille, 75007 Paris, ☎ 45.55.08.60. ■

élaboration du Projet
1- l'exclusion

"Il s'agit désormais d'entrer dans la phase cruciale de notre Projet", a déclaré Michel Charzat. C'est chose faite. Premier d'une série de quatre forums, celui du 1er juin, au Mans.

"Des débats fracassants". Le 31 mai dernier, le Président de la République invitait les responsables politiques a plus d'audace. Visiblement, Jean-Claude Boulard, rapporteur de la commission sociale du Projet, a bien reçu le message. C'est par des questions un brin provocantes que le député de la Sarthe a introduit les

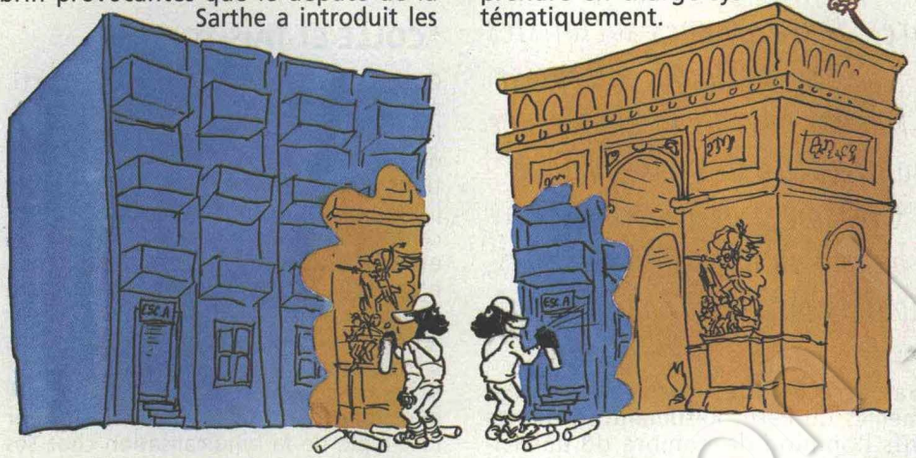

débats de ce premier forum du Projet consacré à l'exclusion : "La stabilisation des prélèvements obligatoires est-elle devenue un nouveau dogme pour les socialistes ? La notion de productivité peut-elle s'appliquer au champ social ? Les droits acquis sont-ils intangibles ?" Autant de questions qui, si elles n'appellent pas de réponses toutes faites, ont permis de débroussailler le sujet.

Sur les droits acquis, Marcel Debarge, le tout nouveau secrétaire d'Etat au Logement a salué "l'initiative courageuse" que constitue la publication du livre blanc sur les retraites, tout en constatant qu'elle "a provoqué des réactions catégorielles, voire corporatistes."

Evoquant la faible croissance prévue pour 1991, Marcel Debarge a avoué "qu'on répartit ce qu'on peut répartir. Mais on ne peut répartir des illusions."

Lors du débat, l'exclusion a été déclinée sous trois de ces aspects : solitude, santé et handicap, emploi. Les situations de solitude sont devenues une forme nouvelle d'exclusion liées à l'évolution de notre société : personnes âgées seules, familles monoparentales, solitude de l'enfant à l'école. Or, ce risque social d'exclusion est encore insuffisamment pris en charge.

L'exclusion par la santé a été également abordée. On estime actuellement à environ 500.000 le nombre de personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture maladie. Surprise dans la salle, lorsque Claude Pigement, délégué national à la Santé, a précisé que la prise en charge de ces exclus coûterait moins cher que la gestion actuelle des ouvertures de droits. En clair, vérifier si une personne est ou non affiliée à la Sécu coûte plus cher que de la prendre en charge systématiquement.

Enfin, l'emploi se devait d'être au centre des débats. Bien obligés de constater la difficulté de l'insertion et l'inadéquation encore trop grande entre les offres d'emploi et les qualifications, un intervenant a souhaité que l'on "change le travail" dans l'entreprise.

Luc Warnet



ANDRE BILLARDON, N°2 DU PARTI

Paisible et subtil, André Billardon, président de la communauté urbaine de Montceau-les-Mines-Le Creusot, est devenu le numéro deux du Parti socialiste, après le départ de Marcel Debarge pour le secrétariat d'Etat au Logement. Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale de 1984 à 1986, il a travaillé sur les problèmes industriels au sein de la commission sur les restructurations industrielles et les nationalisations. Proche de Laurent Fabius, ce Bourguignon de 50 ans a déja exprimé son souhait de voir "le jeu se calmer" et d'œuvrer "pour le Parti tout entier". ■

Désarmement

François Mitterrand a présenté cette semaine un plan global, ambitieux et concret de maîtrise des armements et de désarmement. La France va adhérer au traité de non-prolifération nucléaire. L'ONU se voit confier un rôle majeur.

Ce plan, dont on a sans doute moins bien mesuré l'importance en France qu'à l'étranger, a suscité partout des réactions favorables. Il a en tout cas ouvert des perspectives nouvelles dans lesquelles les socialistes se reconnaissent totalement. Il est aussi porteur de débats, dont l'Assemblée nationale s'est fait l'écho jeudi dernier, qui doivent être poursuivis.

Le contrôle systématique des ventes d'armes doit être encouragé car il est aujourd'hui à la fois possible et souhaitable. Possible, car les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies se partagent 85% du total des armes vendues dans le monde. Souhaitable car l'expérience a montré les risques potentiels d'un système non régulé.

Un système qui interdirait purement et simplement les ventes d'armes serait toutefois irréaliste : au nom de quoi les pays pauvres ne pourraient-ils posséder les moyens de se défendre ?

Au-delà, nous devons avoir l'ambition d'accompagner notre volonté de désarmement d'un effort sans précédent en faveur du développement, car l'un et l'autre sont indissociables.

Au-delà encore, on ne peut manquer d'être frappé par le caractère paradoxal de la situation présente. D'un côté, un large mouvement de désarmement est en cours, réduisant dans de nombreux pays la part du produit intérieur brut consacrée à la défense. D'un autre côté, l'accélération des évolutions technologiques et le coût croissant des matériels vont à l'encontre de ce mouvement. Dès lors, la question de la défense européenne se pose de manière renouvelée, d'autant plus que l'Europe politique avance. Voilà quelques-unes des grandes questions de l'heure. Nous aurons à en débattre, à l'occasion de notre Projet !

PS : 8e CONFERENCE NATIONALE ENTREPRISES

réconcilier le socialisme et les travailleurs

Arrivés quelque peu moroses, les 600 participants à la 8e conférence nationale "Entreprises", ont regagné, revigorés, leurs groupes socialistes ou leur section d'entreprise. Alors que Michel Debout ouvrait la conférence en parlant de "rencontre de la dernière chance", les interventions d'Edith Cresson et de Pierre Mauroy ont mis du baume au cœur des militants, repartis pour un "nouvel élan".

Il n'est guère facile d'être "socialiste aujourd'hui dans l'entreprise en France et en Europe", selon l'intitulé de la conférence, si l'on en croit les manifestations de vague à l'âme qui prévalaient à Roanne, samedi et dimanche derniers. Le tableau n'est pas brillant : au plus fort de l'implantation dans les entreprises, entre 1980 et 1984, on comptait 342 sections et 1.362 GSE. Il n'en reste plus que 170 et 221.

Les socialistes agissant en entreprise, sur le terrain, ont le sentiment de ne pas être écoutés par les instances mêmes du Parti. Résumant en termes vifs l'opinion de nombre de participants, Jacques Gallay, du GSE national de la chimie, s'est indigné : "Dans notre Parti, pour exister, il faut être élu ! Le Parti nous reconnaît-il au moins en tant qu'experts ? même pas !" Les GSE ne veulent pas être de simples agents électoraux dans leurs entreprises, ce qu'un militant a appelé le "colle et tais-toi". Pour J.-P. Bachy, rapporteur de la commission sur le rôle des syndicats et la place du PS dans les entreprises, "Les militants d'entreprise n'ont pas assez de pouvoir dans leur propre parti, c'est aussi simple que cela."

"COLLE ET TAIS-TOI"

Cherchant leur place dans le Parti, auprès des salariés, les militants socialistes d'entreprise ont, en outre, besoin de se situer par rapport aux organisations syndicales. Selon une enquête réalisée auprès des participants, un pourcentage non négligeable de socialistes, en dépit de l'obligation statutaire, n'appartient à aucun syndicat. Cette situation a été vivement dénoncée par les représentants de GSE ou de SE. Mais il est vrai que la dualité est souvent difficile à assumer, en dépit de la volonté exprimée par J.-P. Bachy de "donner l'exemple de la syndicalisation chez ses propres militants". Entre FO "très attachée à l'autonomie", la CGT et "son appareil politique déjà en place" et la CFDT "réticente, car elle estime avoir aussi à présenter un projet de société." Autre raison du malaise ambiant, la difficulté des militants à faire passer un message clair aux salariés. Ce que plusieurs intervenants traduisaient par "après avoir réconcilié les Français avec

L'Europe sociale

Tous les participants ont appuyé le gouvernement et, en l'occurence, Elisabeth Guigou, venue participer à un débat sur l'Europe sociale et qui s'est écrié : "Le sentiment que l'Europe sociale est en panne n'est pas faux !" D'où la nécessité, affirmée par J. Auroux, "de faire sauter la règle de l'unanimité qui est en fait un droit de veto contre le progrès social européen." Faute de quoi, réalisant les craintes les plus profondes, l'Europe de 1993 sera bien celle des marchandises et des capitaux. ■

▼ *Roanne, les 1er et 2 juin : tribune de la conférence nationale Entreprises du PS.*



l'entreprise, il faut maintenant réconcilier le socialisme avec son électorat naturel, les travailleurs."
Edith Cresson a fait un tabac en lançant des piques contre les technocrates, "qui sont sortis des écoles X ou Y, plutôt X, d'ailleurs." Et de citer l'exemple de l'actuel PDG de Volkswagen muni, à ses débuts, d'une seule licence d'allemand. "Avec une licence d'allemand, on ne devient pas, en France, PDG de Renault."
En revanche, elle a été beaucoup plus en retrait sur la réduction du temps de travail vers les 38 heures, fort populaire parmi les participants à la conférence, où elle a marqué une grande "prudence". "Quand nous en serons au niveau des Allemands, nous pourrons aborder ce problème de front ; en attendant, une mesure générale me paraît prématurée." Edith Cresson préfère "privilégier la négociation décentralisée", en liant "la diminution du temps de travail avec son aménagement et une meilleure utilisation des équipements." Elle souhaite, en outre, voir "se développer la négociation salariale et l'implication des instances représentatives du personnel", une des clefs du changement du travail qui est une "priorité" de sa politique.
"Favoriser le dialogue social et l'ascension de tous, c'est cela, le socialisme", s'est-elle écriée après avoir réaffirmé sa priorité en faveur de la formation initiale ou continue. Le Premier ministre attend "des organisations syndicales des propositions et de l'imagination", elle "compte sur elles" pour des solutions "concrètes". Elle a promis aux militants socialistes que "leurs avis seraient écoutés et entendus."
Le ton du Premier ministre a paru plaire aux militants. De même que la profession de foi de Pierre Mauroy selon laquelle "le PS est à gauche, et se perd s'il ne s'y tient pas. Il faut rassembler à gauche", ce qui n'empêche pas "d'élargir la majorité présidentielle."
Le premier secrétaire a, en outre, souhaité au comité directeur, comme au bureau exécutif, "davantage de représentants de cette force qu'est le monde du travail."

L'ANTI-RENNES

Alors que les organisateurs avaient réservé un temps à l'expression des courants, les participants ont bruyamment et sans appel repoussé cette proposition par des huées. Mouvement immédiatement salué par Pierre Mauroy comme "le commencement de la sagesse et, peut-être, d'un renouveau."
"Ce que vous manifestez, a ajouté le premier secrétaire, c'est l'anti-Rennes", contre des courants qui ne recouvrent plus réellement des divergences d'idées, mais des différences "d'une autre nature". Et il les a invités à se regrouper et à promouvoir le projet socialiste.

Francine Quentin

De nouvelles perspectives

La résolution adoptée à l'issue des travaux de la 8e Conférence nationale "Entreprises", qui s'est tenue dans la ville de Jean Auroux, père des fameuses lois sociales de 1982, propose de nouvelles perspectives "pour une société plus juste, plus égalitaire où chacun trouve sa place." Pour cela, il faut favoriser le dialogue social et faire appliquer la législation en vigueur, car le constat a été fait que même les lois Auroux rencontraient des obstacles dans leur application dans les entreprises. Un moyen : le renforcement de l'inspection du travail.
Les militants d'entreprise se donnent pour objectif une négociation décentralisée sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, pour aller par étapes et dans la concertation vers les 35 heures.
Une loi sur la représentation syndicale dans les PME-PMI devra être présentée lors de la prochaine session parlementaire. Afin de renforcer la place du secteur Entreprises dans le Parti, car les militants estiment avoir prouvé leur compétence et leur capacité de proposition, la conférence s'est prononcée pour la création d'une commission nationale Economie et Entreprises, qui serait au comité directeur ce que le Conseil économique et social est au Parlement.

■

sécurité sociale : le redressement

Vendredi dernier, lors du 33e congrès de la Mutualité française, François Mitterrand a prévenu : les mesures de redressement de la Sécurité sociale ne seront "pas faites pour faire plaisir, mais pour sauver notre système social (...) et harmoniser pour longtemps un système trop souvent déséquilibré."
Mais rétablir au plus vite et "pour longtemps" les comptes et la trésorerie de la Sécurité sociale s'apparente à la quadrature du cercle, comme ont dû s'en rendre compte lundi les participants à la réunion interministérielle sur la question. On saura le 25 juin quelle est l'ampleur des dégâts : ce jour-là, les experts de la Commission des comptes annonceront officiellement le montant du déficit du régime général, qui devrait osciller entre 20 et 25 milliards, alors qu'en février, ils en prévoyaient 15.
Le gouvernement annoncera à la fin du mois les mesures qu'il compte prendre. Il a écarté une augmentation de la CSG : le gouvernement précédent s'était engagé à ne pas l'augmenter immédiatement et il n'est d'ailleurs pas sûr que ce relèvement ait pu être adopté par le Parlement. Il semblerait que l'on penche plutôt pour une augmentation de la cotisation d'assurance maladie, que le gouvernement peut décider sans passer par le Parlement : tout point supplémentaire rapporte automatiquement 25 milliards. Mais, non moins automatiquement, il pèse plus sur les bas et moyens salaires que sur les gros.

M.G.

BREF... EN BREF... EN

■ **Les différentes organisations syndicales seront reçues, du 4 au 14 juin, par Edith Cresson et Martine Aubry, ministre du Travail.**
Selon le communiqué de Matignon, "le Premier ministre souhaite que ces rencontres contribuent à définir les voies et moyens à la mise en œuvre des objectifs qu'elle a fixés au gouvernement : dynamiser l'appareil productif, améliorer l'emploi et assurer la cohésion sociale."

■ La France va fournir au Mali 4.500 t. de blé et 365 t. de farine en application d'un accord d'aide alimentaire signé le 22 mai.

■ **Echanges de biens d'équipement : le déficit s'est stabilisé autour de 8 milliards au cours des trois dernières années.**

■ Le téléviseur et le téléphone sont présents et utilisés dans presque tous les foyers. Les 37% de foyers qui possèdent un magnétoscope s'en servent assez souvent. Mais, selon l'INSEE, sur les 18% de foyers qui disposent d'un minitel, un peu plus de la moitié seulement le consultent. Et les 8,2% de foyers qui ont un micro-ordinateur sont un peu moins de la moitié (48%) à s'en servir vraiment.

■ **Foire de Hanovre (avril 1992, sur le thème "La France et la coopération industrielle européenne") : les entreprises intéressées peuvent demander des informations en téléphonant au 40.73.33.10.**

■ Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à la fin d'avril à 343.943 millions, soit une diminution de 4.733 millions par rapport à la même date l'an passé.

■ **En avril, les échanges commerciaux de la France ont été déficitaires de 2,1 milliards. Le solde avec la CEE est excédentaire de 1,6 milliard, grâce notamment à un excédent vis-à-vis de la RFA.**

■ Une centaine d'infirmiers et infirmières anesthésistes ont occupé, lundi dernier, les locaux de la CFDT pour protester symboliquement contre l'attitude de la confédération qui, avec la CFTC et la CGC, "bloquent les négociations entre leur profession et le gouvernement" en refusant de mettre en cause la grille salariale des accords Durafour.

■ **Le CNPF insistera sur le renforcement des entreprises et la formation lorsqu'il rencontrera Edith Cresson, le 6 juin.**

■ La France a de solides atouts à l'exportation dans les télécommunications, les services financiers, les transports et le tourisme, selon une étude du Centre d'observation économique, Mais l'excédent des services ne constitue pas un "avantage acquis".

■ **Japon : l'excédent de la balance des comptes courants a presque quadruplé en un an.**

■ D'après la CGT, qui a été reçue à Matignon, vendredi dernier, le gouvernement serait prêt à rouvrir le dossier de La Ciotat.

■ **Une reprise moyenne de 2,5% est possible, selon l'OCDE, pour le second semestre, après la croissance zéro des six premiers mois de 1991.**

le bac jusqu'à quand ?

Sur fond de réforme annoncée, 598.863 candidats planchent sur 1.750 épreuves dans près de 3.000 établissements, mobilisant plus de cent mille enseignants. Explosion ou mutation, la session 1991 pourrait bien être l'une des dernières dans sa forme actuelle.

58% d'une génération au niveau bac, soit plus de 47% de bacheliers prévus. Une explosion extraordinaire. L'an prochain, plus de la moitié d'une génération sera bachelière ! Elitistes, grincheux, malthusiens, entonneront une fois de plus le sempiternel refrain de la baisse de niveau, de l'abandon des exigeances. Malgré les preuves multiples de l'élévation des connaissances attestée, notamment, par les tests peu suspects de l'armée (1). Comparons ce qui est comparable. Indéniable : le bachelier mathélem de 1948 ne se reconnaîtrait pas dans le bachelier G1 de 1991. Mais le même mathélem s'en verrait remontrer par son successeur du bac C 1991. Quant aux G ou aux bacheliers professionnels, quelle évolution par rapport à leurs parents qui ne sont pas allés au lycée, n'ont jamais étudié de langue vivante !

Le bac, qui fête cette année ses 183 ans, deviendra-t-il deux fois centenaire dans sa forme actuelle ? L'explosion des effectifs a fait passer le pourcentage de reçus à l'examen fétiche de 5% d'une génération en 1950, à 10% en 1960, 26% en 1980, 44% en 1990, probablement 47% cette année. "La part d'une génération atteignant le niveau bac devrait passer à environ 78% peu après l'an 2000 : 14% en filière professionnelle, 43% en filière générale et 21% en filière technologique", estime un tout récent rapport du secrétariat d'Etat au Plan (2). Peu y croyaient. Pourtant, le pari de Jean-Pierre Chevènement des 80% d'une génération au niveau bac, soit environ 65% de bacheliers, sera bel et bien tenu.

Reste à savoir à quel prix et dans quelles conditions le vénérable examen, créé par Napoléon en 1808 pour un millier d'heureux élus, pourra trouver les modalités techniques de sa survie. Evidence : l'organisation est chaque année à la limite de la rupture, à la merci d'une panne informatique, d'une grève des postes bloquant les convocations.

Il faudra bien un jour regarder la situation en face : 600.000 candidats, cela signifie la quasi-totalité des 2.500 lycées réquisitionnés, plus environ 400 collèges, essentiellement en région parisienne, quasiment tous les enseignants du second cycle mobilisés, sans compter tous les personnels administratifs et de service. Avec les conséquences observées cette année sur la désorganisation du dernier trimestre. Pourtant, le nouveau calendrier scolaire, repoussant d'une semaine la sortie des classes, aurait dû réduire la dérive. "Cessons d'accuser les enseignants et leurs sacro-saintes vacances, s'insurge Alain Rozes, du SNES. Les établissements ont continué à fonctionner sur les dates de l'an dernier. Les conseils de classe début juin en 6e, c'est bien l'administration qui les a fixés !" Et de suggérer qu'on utilise aussi les locaux du privé qui ont beau jeu d'afficher qu'ils restent ouverts jusqu'en juillet pendant que les établissements publics accueillent leurs candidats.

A QUI PROFITE LE BAC ?

Faire passer à 80% des jeunes un examen conçu pour 5% ne peut pas ne pas entraîner de difficultés techniques. Et d'autres, peut-être plus graves. A qui profite le bac ? La prééminence massive des épreuves de dissertation -y compris dans des bacs non littéraires comme le bac B économique qui en compte quatre, ou le C, scientifique, qui en a

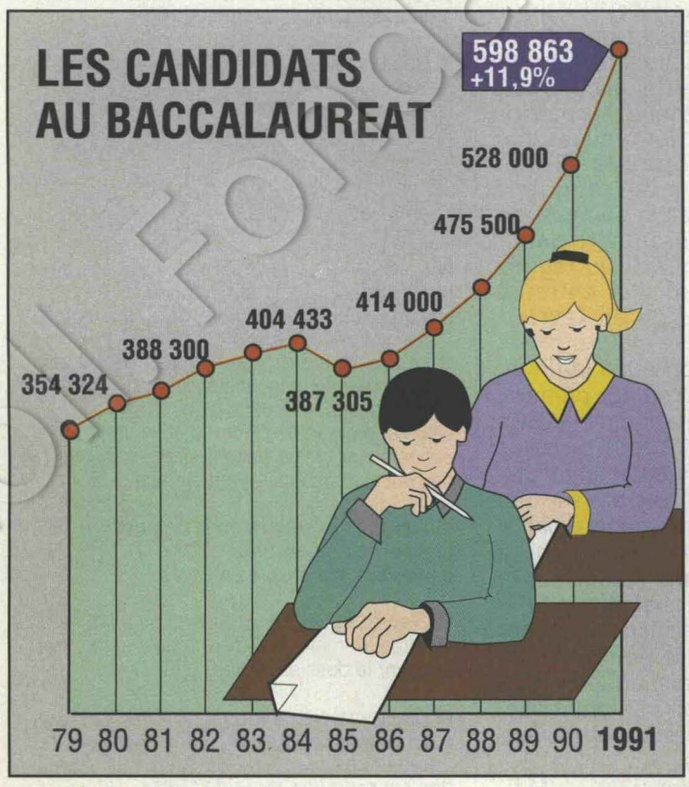

AFP *infographie - Patrice Deré*

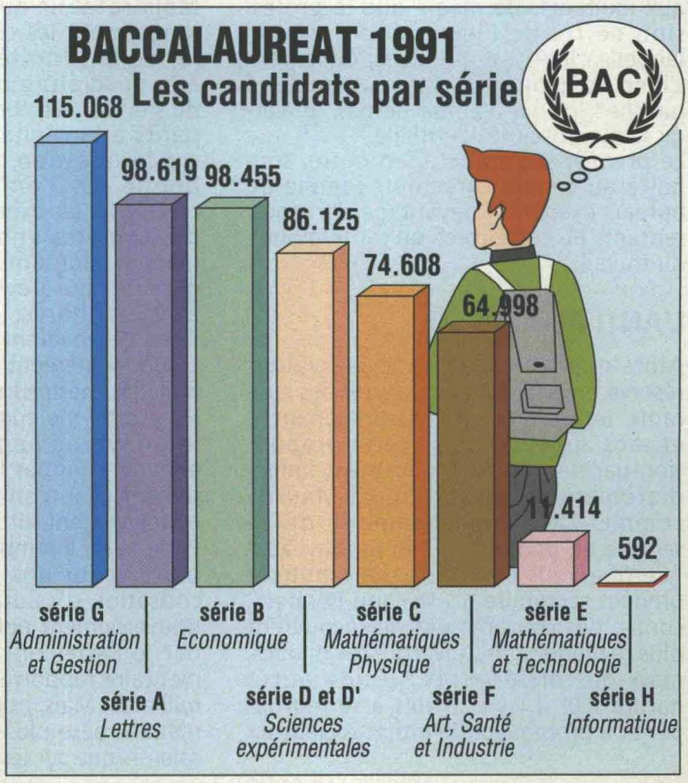

AFP *infographie - Laurence Saubadu*

trois- privilégie un profil plus socio-culturel que scolaire, celui des enfants de la bourgeoisie intellectuelle. D'où l'idée qui fait son chemin de diversifier les types d'épreuves : "Pourquoi ne pas introduire des synthèses de documents, des questionnaires à choix multiples (QCM), des rapports individuels ou collectifs, que les jeunes puissent choisir !", s'exclame André de Peretti (3), qui se bat depuis des années pour une autre conception de l'évaluation. "Nous voulons toujours vérifier tout. Notre système éducatif prétend évaluer. En réalité, il ne fait que pratiquer une sélection incessante et obsessionnelle. Le bac n'est pas un concours, il n'a pas à mettre les jeunes en compétition pour opérer un tri." QCM, contrôle en cours de formation, examen à la carte (4) sont loin de faire l'unanimité. Crainte majeure : la remise en cause du caractère national du diplôme. "Si les enseignants jugent leurs propres élèves, l'examen perd toute garantie d'équité", estime Jean Bories, du SNALC (Syndicat autonome des lycées et collèges, opposition). Moins catégorique, le SNES n'en est pas moins réticent : "Les modalités de contrôle actuelles sont inadaptées aux disciplines expérimentales. Nous sommes d'accord pour y réfléchir. En revanche, l'introduction du contrôle en cours de formation risque de transformer le bac en examen maison avec toutes les stratégies de concurrence entre établissements imaginables." Avis radicalement divergent au SGEN (Syndicat des enseignants CFDT) "Personne ne remet en cause le caractère national de la licence. Elle se passe pourtant sous forme de contrôle continu", observe François Queval.
Lionel Jospin consultera la semaine prochaine les organisations syndicales. Mais on voit mal comment la réforme des lycées et des programmes pourrait se faire sans révision, même déchirante, des épreuves du bac.

Patricia Jaffray

(1) Baudelot et Establet, "Le Niveau monte", Seuil.
(2) Rapport sous la direction de Danièle Blondel, mai 1991.
(3) initiateur du plan Savary, auteur de "Pour une école plurielle", Hachette.
(4) Comme en Grande-Bretagne, en Norvège ou en Allemagne où les élèves choisissent 3 ou 4 disciplines.

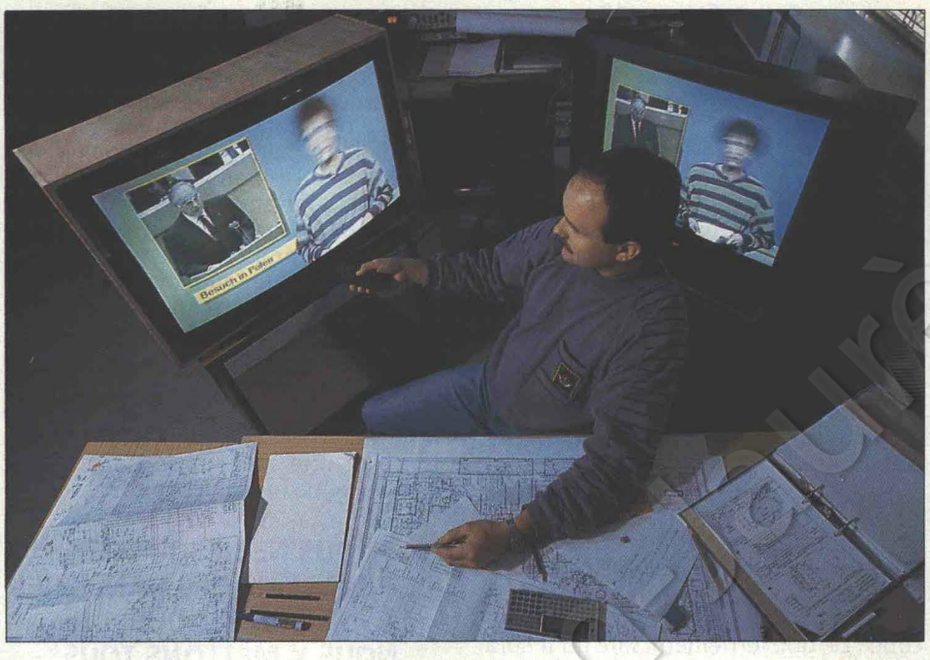

▲ *Ecrans comparatifs pour la télévision de demain : grand écran 16/9 et écran normal.*

EXPERTS MEDIAS DU PS

perspectives pour la télévision

Rencontre, le 1er juin, du groupe des experts médias, animé par Jean-Jacques Queyranne. Au programme : le débat télévison publique et privée et la TV haute définition.

Si le premier sujet doit faire l'objet d'une réflexion dans les colonnes d'un prochain "Vendredi", le second constitue un défi. Rien de moins : la TVHD (télévision haute définition) n'est pas, contrairement à ce que le commun des téléspectateurs pourrait croire, un écran de qualité supérieure, qui agrandit la taille des images et multiplie les lignes pour les affiner. Pas simplement. C'est aussi et avant tout une croisade et un enjeu industriel colossal : 50 milliards de dollars sont en jeu à travers le monde. Première bataille : celle de normes. D2 Mac contre Numeris et PAL amélioré. Une directive européenne actuellement en préparation vise à imposer la norme D2 Mac sur l'ensemble du continent européen. Au grand dam de l'Association des télévisions privées européennes pour qui aucune norme ne doit être imposée. "Le D2 Mac est une voie parmi d'autres vers la haute définition" , affirmait-elle à l'occasion du MIP-TV de Cannes.
Il est vrai que, sur le plan technologique, tout les standards peuvent être améliorés en vue d'une image sur écran large et plat. L'enjeu est industriel et la guerre des normes qui opposent les Européens aux Japonais et aux Américains est avant tout un prétexte à une répartition des marchés. Imposer le D2 Mac, c'est protéger l'Europe. Mais, comme le faisait remarquer un des participants à la rencontre, cela peut aussi être un écran de fumée : "Il ne faut pas compter sur une norme pour défendre notre industrie." Et de préciser que les Japonais sont capables de copier la norme que les Européens auront adoptée, l'inverse n'étant pas possible. Autre question : celle du prix d'achat et des stratégies commerciales pour développer la haute définition. Actuellement, 35.000 F le téléviseur produit par Thomson. Un prix largement dissuasif et qui amène les professionels à s'interroger sur une possible baisse anticipée des prix.
"Le Grand Bleu" en grand large avec un son stéréo à 35.000 F, cela fait cher du plongeon. Pour ne pas y être acculé, les industriels doivent y réfléchir. Vite. Car, pendant ce temps-là, " les Japonais travaillent..."

Philippe Navarro

DES TAUX EN TOC

On mesure souvent l'efficacité des lycées à leur taux de reçus au bac. Ignorance ou hypocrisie ? Sylviane Gasquet* a suivi sur six ans les parcours de 15.000 élèves de l'académie de Grenoble.

Que signifie réellement le taux de réussite au bac d'un lycée ?
Les taux supérieurs à 90%, qui s'affichent dans les palmarès des journaux, sont des taux en plaqué or. Ils signifient simplement qu'on a empêché des élèves de tenter leur chance, soit en les envoyant dans des sections que le lycée ne possède pas, soit en les faisant redoubler. Il faut casser le mythe du taux de reçus au bac. Nous avons suivi les élèves de deux lycées, l'un affichant des performances records, l'autre tournant autour de 70% de reçus : dans le premier, 46% des élèves entrant en seconde sortent bacheliers trois ans plus tard ; dans le second, apparemment moins bon, ils sont 60%.

Le choix de l'établissement est donc un critère décisif pour devenir bachelier...
Absolument. Si l'on observe la seule voie C, le lycée vitrine fait réussir 10% des élèves contre 25% pour le lycée efficace. D'un établissement à l'autre, les chances de sortir bachelier dans la série souhaitée et avec le minimum de redoublements varient considérablement. Plus un lycée est ouvert, moins il fait redoubler, plus ses résultats réels au bac sont bons.

**Professeur de mathématiques. Auteur de "Lycée : peut mieux faire", Syros.*

des banlieues vivables

Agir sur tous les terrains : pour la mixité dans l'habitat et contre l'exclusion sociale. Conditions pour remédier au mal-être des banlieues.

Les banlieues sont vécues aujourd'hui comme le lieu central des mauvais fonctionnements de notre société. A travers leur prisme, sont jugés et les institutions et les services de l'Etat et les relations sociales et la cohabitation des communautés. Pour des endroits où, selon l'expression consacrée par les jeunes des cités, "il n'y a rien", c'est peut-être beaucoup. Le gouvernement sait qu'il sera jugé sur son aptitude à éviter à la société française un destin à l'américaine : des quartiers lépreux homogènes ethniquement où règnent insécurité, violence et drogue, que résume le terme symbolique de ghetto.



▲ *Cité des "Trois mille", Aulnay-sous-Bois, novembre 1990.*

Pour éviter cela, il n'y a pas une pléiade de solutions. Agir sur les mécanismes économiques qui contraignent les individus à être groupés dans des types d'habitation particuliers, et c'est là où l'on retrouve les problèmes d'emploi et de formation. Empêcher que ces mêmes mécanismes ne déterminent des lieux séparés du reste de la cité. C'est ce deuxième axe qu'a traité le gouvernement avec sa loi d'orientation sur la ville. L'un des articles parle du droit à la ville. Propos ambitieux mais juste. La mixité dans l'habitat, objectif de la loi, doit permettre cette interpénétration qui existait quand les quartiers populaires faisaient autant le charme d'une ville, Paris par exemple, que les beaux quartiers et n'étaient pas tranchés par des autoroutes. Rappeler les municipalités à ce devoir d'équilibre social et faire contribuer les promoteurs privés, en terrain, habitation ou argent, à la construction de logements sociaux est cohérent avec cet objectif. On peut discuter du bien-fondé de telle ou telle disposition technique, mais décréter que le gouvernement est hors sujet parce que la loi d'orientation sur la ville ne traite pas de la formation et de l'emploi, c'est faire un assez mauvais et, au demeurant, fort contradictoire procès. Mauvais parce que Michel Delebarre est le premier à reconnaître que cette loi ne règlera pas à elle seule tout le mal-vivre des jeunes. Contradictoire parce qu'entendre tant d'élus de l'opposition stigmatiser notre impuissance par rapport à des pays qui se caractérisent par un chômage certes plus faible, comme les Etats-Unis, mais aussi par une violence et une ségrégation autrement plus fortes ne manque pas de sel.

"NOUS NE RESOUDRONS LE PROBLEME DES BANLIEUES QUE SI NOUS NOUS Y METTONS TOUS"

(Michel Delebarre)

Quand les banlieues ne sollicitent pas la simplification, elles excitent l'imaginaire. On l'a vu aux Mureaux où un temps a été nécessaire pour qu'on s'aperçoive que les incidents survenus étaient peut-être plus à classer dans la rubrique des faits divers que dans celui des faits de société. Les quatre magasins dévalisés, dont deux bijouteries, avaient-ils été la cible de jeunes exclus en colère ou d'apprentis gangsters profitant des événements de la ville voisine de Mantes pour faire diversion ? s'interrogeaient, avec un jour de retard les médias. Pour le maire et le propriétaire du magasin Leclerc, le petit nombre des pillards et la marchandise visée ne laissaient aucun doute. Quelques jours après, le cambriolage de la bijouterie Chaumet, perpétré, coïncidence ou mimétisme, avec les mêmes méthodes originales de voitures brisant les vitrines, inclinerait vers leur hypothèse. Mais qu'importe, passé ces interrogations d'usage, on retiendra que Les Mureaux allongent la liste des banlieues chaudes !

Reste une réalité, elle, indéniable, qu'a soulignée Michel Delebarre lors de l'émission "7 sur 7" sur TF1. Nous ne résoudrons le problème des banlieues que si nous nous y mettons tous : "Ce pays doit bouger, sinon il n'arrivera pas à assumer ce qui, aujourd'hui, est la spirale de l'exclusion dans un certain nombre de banlieues." Nullement découragé par le sondage révélant qu'un tiers seulement des Français font confiance au gouvernement pour résoudre le problème des banlieues, le ministre de la Ville se veut optimiste et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que maires, élus locaux, mouvements associatifs, responsables sportifs et culturels et opinion publique comprennent l'importance de l'enjeu.

Bernard Chaouat

BREF... EN BREF... EN

■ **Réforme de la garde à vue : une étude avait été demandée par Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, avant que ne survienne le drame de Mantes-la-Jolie.**

■ Premières rencontres de la démocratie locale : "Villes et quartiers en crise, renouvelons la citoyenneté", organisées par l'ADELS et la fondation Ailes en présence du ministre de la Ville, Michel Delebarre, le 13 juin, à Paris.

■ **Sept anciens détenus provisoires (de six mois à six ans), reconnus innocents, se sont vu accorder, au total, 1,1 millions de F. C'est la plus forte somme jamais allouée par la commission chargée de l'indemnisation des justiciables abusivement détenus.**

■ Le projet de loi sur les écoutes téléphoniques sera débattu à l'Assemblée le 13 juin. S'il est adopté, la loi mettra la France, plusieurs fois condamnée par la Cour européenne de justice, en conformité avec le droit européen. "Ce sera même plus contraignant que la Convention européenne des droits de l'homme", précise le ministère de la Justice.

■ **180 milliards de plus, soit une augmentation de 33% du budget de l'Education nationale estime le rapport de Danièle Blondel, pour le Plan, dans la perspective d'une augmentation de 6,5% des effectifs d'ici à l'an 2000. 6,5% seulement ? Malgré le doublement prévu dans le supérieur, le plein est déjà fait à l'école et au collège.**

■ 9% des bacheliers vont en classe préparatoire. Au cours des vingt dernières années, le pourcentage de filles est passé d'un quart à un tiers des effectifs. Tous les renseignements sur les prépas dans le nouveau "dossier de l'enseignement supérieur" de l'ONISEP. 45 F. Liste des points de vente sur le 36.15 ONISEP.

■ **36.17 Parents pratique : jusqu'au 15 juillet, toutes les informations sur l'orientation, le choix des établissements, les filières, à l'initiative du journal "L'Etudiant".**

■ Le recours aux mères porteuses est illégal, a statué la Cour de cassation. Un jugement qui ne mettra pas fin aux dérives : le gynécologue Sacha Geller, pionnier de la pratique, a déjà déclaré qu'il continuerait "dans la clandestinité".

■ **Un film contre le sida : "Le film d'Alex" raconte à travers les témoignages de ses amis l'histoire d'un jeune toxicomane mort à 29 ans du sida. Objectif : rompre le silence des jeunes sur ces sujets tabous. Réalisé par Christian Avenel, avec le soutien de l'Association française de lutte contre le sida, la DRAC Ile-de-France et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Renseignements : Vidéomobile, 54 ter, rue de l'Ermitage, 75020 Paris. ☎ 43.66.19.25**

■ Alternance et apprentissage peuvent parfaitement cohabiter du CAP au 3e cycle universitaire. La preuve : le tout nouveau Centre intégré de formation et de développement (CIFOD) accueillera dès la rentrée 1.200 jeunes, à Paris.

DOSSIER

LES REGIONS ET L'EUROPE



L'Europe ne sera pas forcément la panacée. Il n'empêche, serait bien inconséquent celui qui irait son bonhomme de chemin sans se soucier de ce qui se prépare, du côté de Bruxelles. L'Europe, c'est l'horizon. Nulle entité n'y échappe. Au premier rang, les régions.

Qu'elles soient ou non frontalières, qu'elles soient ou non englobées dans la fameuse banane bleue -"l'axe de toutes les richesses"-, les régions pensent désormais européen. Bruxelles semble les avoir choisies comme interlocutrices privilégiées, même si elles ne sont pas -pas encore- des acteurs reconnus par les traités européens. "Il n'y a pas de droit européen des régions. Pourtant, nombre de politiques européennes concernent l'action des régions, voire leurs compétences", écrit Jean-François Auby, juriste. Au premier chef, une politique régionale qui a pris forme, en 1975, avec la mise en place d'un Fonds européen de développement régional (FEDER). Depuis peu, la Commission européenne a mis en place, près d'elle, un Conseil consultatif des collectivités régionales et locales. 1993 accélérera le mouvement. Ainsi, une directive en préparation, relative aux marchés publics (1), contraindra les collectivités territoriales à faire des appels d'offres au plan européen. "La CEE, comme les régions, ont en permanence besoin de conforter leur légitimité, en allant de l'avant... Elles se trouvent en convergence pour développer des contacts directs... Il y a, dans cette convergence, une logique de l'encerclement du pouvoir d'Etat", explique encore J.-F. Auby.

Mais, pour l'instant, l'Europe est celle des Etats. L'Etat français, unitaire et jaloux de ses prérogatives, n'a pas l'intention de laisser l'action désordonnée des régions attenter à l'unité nationale. Il ne cache pas sa réserve quant à l'efficacité de certaines initiatives des régions comme celle -peut-être la plus médiatique- qui consiste à installer une antenne à Bruxelles *(voir encadré p. 13)*.

Mais la plupart des programmes et des attributions des fonds européens -Feder, Feoga, Fonds social-, destinés aux régions, passent par lui. La préparation de ces programmes est confiée au préfet de région, par l'intermédiaire du secrétariat général à l'Action régionale (SGAR) qui doit, théoriquement, consulter et informer les collectivités.

Des poids lourds et des poids plumes

Les plus grosses régions s'impatientent, jugeant les procédures lourdes et bien longues, jusqu'à l'instruction du dossier à Bruxelles. Les moins bien placées réclament surtout un "mieux d'Etat" -c'est-à- dire une meilleure information et une action plus pugnace- et comptent sur lui pour veiller à l'équilibre intraterritorial. A l'Etat d'éviter que les régions riches ne disposent d'une information privilégiée. Car l'information est le nœud de l'action. Pour l'obtenir en temps voulu, certaines collectivités trouvent appui auprès d'associations tels le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) et l'Assemblée des régions d'Europe, qui tâchent d'influencer Bruxelles avant que les textes ne soient sur la table du Conseil des ministres.

L'Etat a pourtant lâché un peu de lest en reconnaissant aux collectivités locales (projet de loi sur l'administration territoriale) le droit à nouer des contacts avec l'étranger. Les régions ne s'en privent pas, multiplant les coopérations directes, notamment à travers des programmes comme Sprint, Comett, Erasmus, qui consistent essentiellement en des échanges d'étudiants, de travailleurs, de savoir-faire ou d'expériences. Les régions françaises sont friandes de ce type d'échanges : sur une cinquantaine de programmes communautaires, elles se placent en tête des bénéficiaires en nombre de contrats obtenus. Pour en tirer le maximum, elles ont intérêt à s'appuyer sur leur tissu régional et à fonder leurs interventions sur un réseau d'acteurs -autres collectivités territoriales, services, entreprises, universités, centres de recherche- qui, souvent, les ont précédées dans cette conquête

Dossier préparé par Maryline Trassard

européenne en prenant l'habitude de travailler avec des partenaires européens. Pour certaines régions, enfin, point de salut sans union. Les régions de l'Ouest, par exemple, craignant d'être décalées par rapport à l'axe européen, s'efforcent de faire vivre un "arc atlantique".

L'Europe, une vocation pour la région ?

"Il faut se garder des envolées lyriques. La perspective européenne signifie simplement que les collectivités ne peuvent plus raisonner en gardant le nez fixé sur la carte de France et qu'elles doivent vérifier la cohérence de chacun de leurs actes avec l'espace européen... Toutefois, en regard de cette perspective, il est possible que les transferts de compétence encore possibles, en matière culturelle, d'environnement, d'équipements... soient dévolues à la région". Bernard Derosier, président d'un groupe d'études de l'Assemblée nationale, est tout aussi prudent : "Dans le présent, les régions ont d'abord à organiser le territoire dont elles ont la charge. Elles n'ont pas, actuellement, les moyens d'assumer cette vocation européenne." La région est-elle au moins capable d'organiser la synergie des autres échelons ? "Le porte-parole est celui qui a le fric", lâche François Zarragoza, du CCRE.

Poser la question de l'action des régions vers l'Europe c'est, donc, inévitablement, provoquer la comparaison entre l'organisation administrative française et celles des pays européens, entre nos régions et les entités comparables de nos voisins, en mettant en balance leur taille, leurs moyens, leurs compétences. Alors, redécouper ? regrouper ? accentuer la décentralisation ? revoir la répartition des compétences ? Tout un débat.

Pour les uns, un préalable pour que les régions françaises puissent tirer leur épingle du jeu. Pour d'autres, pas forcément favorables au statu quo, l'essentiel est d'agir, avec ce que l'on a. Sage position. La marche européenne se chargera bien des ajustements nécessaires, si les responsables ne s'y résolvent eux mêmes. ■

(1) Ce sera le premier sujet de réflexion d'un Groupe d'études et de mobilisation sur les collectivités locales et l'Europe de 1993, présidé par Jean-Paul Bachy.

DEUX PRESIDENTS DI VOIENT L'EUR



Comment la région Nord-Pas-de-Calais prend-elle en compte la perspective européenne ?

Noël Josèphe, président de la région Nord-Pas-de-Calais.

L'Europe et la région sont liées, ne serait-ce que parce que nous bénéficions d'aides communautaires importantes (1,3 milliard de F de 1989 à 1992), sans compter la participation aux programmes divers comme Comett, Rechar, Intereg... Nous avons mis en place une coopération transfrontalière avec le Kent (Grande-Bretagne), la Wallonie et les Flandres. Nous avons aussi installé une antenne à Bruxelles, avec les deux départements de la région et la communauté urbaine de Lille, ainsi qu'une antenne dans le Kent et à Bruxelles capitale. Inversement, les Anglais ont une antenne à Calais. L'Europe, c'est aussi la création d'associations européennes en matière d'environnement (FERARENE) et de protection des consommateurs (Institut européen de consommation). Enfin, sera lancée, le 21 juin prochain, l'Euro-région, une structure de coopération commune entre les entités régionales du Kent, des Flandres, de la Wallonie et de la région de Bruxelles capitale. Personnellement, j'assume des vice-présidences aussi bien dans des structures communautaires (Conseil consultatif des collectivités) que des associations interrégionales (Assemblée des régions d'Europe, Conseil des communes et régions d'Europe).

L'Etat ne s'inquiète-t-il pas d'un tel activisme pro-européen ?

L'Etat est bien là. L'autonomie dont dispose la région depuis les lois de décentralisation est limitée. Nous n'avons pas les coudées franches. Ce sont les Etats français et anglais, par exemple, dans le cadre de notre collaboration avec le Kent, qui présentent nos dossiers. Mais, pour essayer de faire en sorte que la concertation s'effectue dans des conditions acceptables, nous avons mis en place une cellule d'évaluation conjointe des programmes qui réunit des représentants de la préfecture et du conseil régional.

L'information circule-t-elle bien par les services de l'Etat ?

Pour obtenir l'information, nous avons autant besoin des services de l'Etat que de notre propre dispositif. Mais nous obtenons aussi une information supplémentaire via les autres régions européennes avec qui nous collaborons, qui constituent des sortes de relais internationaux.

Seriez-vous favorable à l'Europe des régions ?

Le mouvement va dans ce sens. Le Conseil consultatif des collectivités locales et des régions, mis en place auprès de la Commission européenne, est une première étape qui en appelle d'autres. Mais ce n'est pas notre objectif. Il s'agit simplement de ne pas être pris au dépourvu lorsque les frontières s'ouvriront plus largement. N'oublions pas, par exemple, que la frontière avec la Belgique date seulement de 1830 et est donc largement artificielle. ■

Que signifie l'Europe pour une région comme le Limousin ?

Robert Savy, président de la région Limousin. Demander cela, c'est déjà distinguer celui dont on est sûr qu'il saura se situer dans le nouveau flux des échanges et celui dont on se demande s'il y tiendra sa place. Je m'interroge sur l'influence du marché unique sur l'espace européen. J'ai bien peur que sa logique ne pousse les hommes et les activités à se localiser sur les points forts. Je vois les forces qui conduisent à la déchirure et moins bien celles qui assureraient une cohésion du territoire. Cela dit, parce que la politique communautaire régionale existe, le Limousin essaye d'y avoir sa part. La région a bénéficié d'une opération intégrée de développement qui s'est terminée à la fin de 1990. Nous sommes plus inquiets pour



■ DES REGIONS AIDEES ■

Depuis 1989 le fonctionnement des fonds structurels européens -FEDER, FEOGA, FSE- a été modifié afin de faire converger ces fonds sur des objectifs prioritaires, et de réduire les principales disparités régionales. En France, dans le cadre de l'objectif 1 -visant les régions en retard de développement- (38,3 milliards d'écus) seuls la Corse et les DOM sont concernés (888 Mécus). Pour l'objectif 2, en faveur des régions affectées par le déclin industriel, la France reçoit 700 Mécus sur les 3.900 Mécus de la première partie du programme (1989-1991). Certaines régions françaises bénéficient également de l'objectif 5b, réservé aux zones rurales : 920 Mécus sur les 2.400 distribués.

(1 Mécu = 1 million d'écus ; 1 écu = 7 francs).

E RÉGIONS OPE

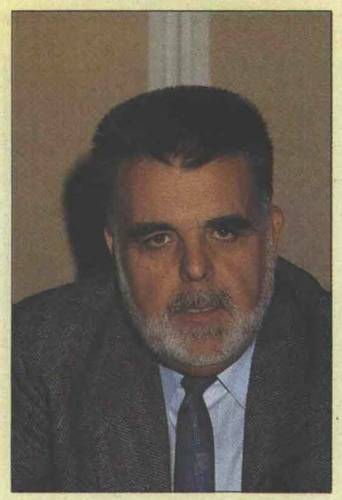

l'avenir car, depuis la modification des fonds structurels européens, qui se concentrent sur les régions en retard de développement (objectif 1) et sur les régions en déclin industriel (objectif 2), le Limousin est exclu de l'attribution de ces fonds. Pour l'Europe, c'est comme si Rhône-Alpes et Limousin, c'était la même chose. Il appartient à la politique nationale d'aménagement du territoire d'effacer les décalages. La chance du Limousin sera peut-être son espace disponible car, dans quelque temps, ce sera une question majeure pour l'Europe.

Quelle est la marge de manœuvre de la région dans la perspective européenne ?

C'est l'Etat qui a compétence en matière internationale, pas la région. Il serait absurde de chercher à le concurrencer sur ce terrain. Cela n'empêche pas de nouer des contacts directs avec les autorités communautaires, ce qui peut se faire d'ailleurs avec la collaboration de l'Etat. Dans ses relations avec les pays européens, le Limousin n'oublie pas sa taille. Ainsi, nous avons des relations directes avec la communauté de Valence et avec le bezirk de Moyenne-Franconie (subdivision du Land de Bavière). Mais nous ne les intéressons pas dans tous les domaines. Dans ceux que nous avons retenus -la céramique, par exemple- nous collaborons sur des programmes de recherche, à travers des relations entre entreprises, la formation avec des échanges de stagiaires. De même, la région a mis en contact notre chambre de commerce avec celle de Nuremberg. Elles traitent désormais toutes les demandes de partenariat.

Le Limousin a-t-il son Monsieur Europe ?

Pas encore mais, il y a quelques mois, tous les chefs de service de la région sont allés passer trois jours à Bruxelles pour recontrer les agents spécialisés dans leur domaine.

Pour cette action européenne, quelles lacunes avez-vous repérées ?

Dans les relations avec la Communauté européenne, c'est surtout l'information qui manque. Les services de l'Etat -préfecture, DATAR-, comme ceux des régions ont encore une connaissance insuffisante des mécanismes communautaires. Il faut agir en fonction de nos compétences et de nos moyens : certaines régions ont une conception un peu prétentieuse d'elles-mêmes. Malgré tout, il faudra bien un jour résoudre la contradiction qui existe entre l'attente de l'opinion, qui croit beaucoup en la région, et sa vulnérabilité. ■



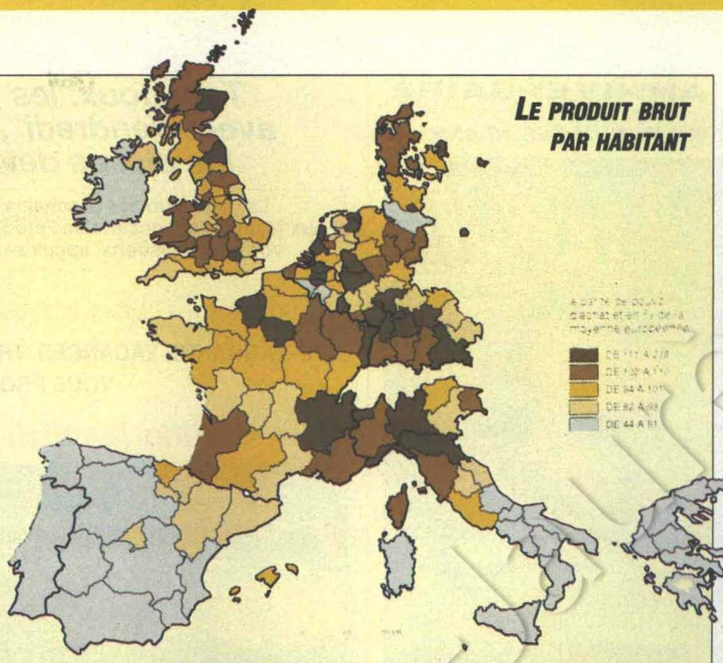

LE PRODUIT BRUT PAR HABITANT

Les meilleurs résultats sont centrés autour de la Suisse. Italie du Nord et Allemagne du Sud occupent le devant de la scène, avec Rhône-Alpes pour la France. Bon niveau en Ile-de-France et Haute-Normandie. Un développement moindre s'observe dans les lointaines périphéries, de l'Irlande aux péninsules méridionales. Le gaz de la mer du Nord profite à l'Ecosse.

(Calculs CEE Eurostat, 1987).

CENTRE DE GRAVITE : BRUXELLES

Pour de nombreuses régions, l'Europe est avant tout un endroit où "l'on peut gratter des sous".

Des bureaux, un fax et des téléphones : la maison du Nord-Pas-de-Calais, créée par le conseil régional, à Bruxelles, est une structure a minima. Ils sont trois à l'occuper, en place depuis janvier 1990. Leur travail : recueillir et redistribuer l'information européenne pouvant intéresser la région, c'est-à-dire servir ses intérêts. Leur méthode : "laisser traîner les oreilles". En fait, ni plus ni moins que du "lobbying" européen. Quinze régions sont aujourd'hui représentées auprès du Berleymont, l'immeuble de la Commission européenne. Celles du Grand-Est et celles du Grand-Sud se sont groupées pour l'occasion.

Pour Marc Varlet -le responsable de l'antenne nordistes- ces structures sont indispensables : "Avec la réforme des fonds structurels décidée par la Commission européenne, les régions françaises ont mieux perçu les opportunités offertes par l'Europe et, donc, la nécessité d'être informées au plus vite." Et, d'après lui, c'est efficace : "Pour le programme Rechar, destiné à aider à la reconversion des bassins charbonniers, les critères d'éligibilité initialement prévus étaient tels que les bassins de la région Nord-Pas-de-Calais en étaient presque tous exclus. Etaient prises en compte, pour l'octroi de subventions, les pertes d'emplois depuis 1984. Or, dans la région, la restructuration charbonnière est pour l'essentiel antérieure à cette date. Nous avons donc permis aux élus d'élaborer une stratégie pour élargir les critères d'éligibilité. Et cela parce que nous étions informés de ce projet dès sa gestation !" Résultats, toujours d'après Marc Varlet : la région a récolté 140 millions de F contre seulement 2 ou 3 si le programme n'avait pas été amendé. Les élus ne sont d'ailleurs pas les seuls à profiter de ce réseau : les chambres consulaires et les associations commencent elles aussi à faire appel à l'antenne. Il arrive même que des fonctionnaires européens aiguillent telle ou telle délégation venue du Nord vers leur maison bruxelloise. A celle-ci de débroussailler leurs demandes et de les guider dans ce dédale de bureaux et de réglements qui constituent l'Europe des Douze.

A la Datar, on est plus circonspect sur l'utilité de ce type de structure : "un luxe pas vraiment indispensable", dit-on. "Il est préférable d'avoir de bons spécialistes du droit communautaire au sein des entreprises et des collectivités locales." Même son de cloche auprès d'un chef de service du conseil régional de Franche-Comté : "Nous n'avons pas besoin d'eux pour gratter des sous. Tout ça, c'est du gadget !" Surtout, les instances communautaires ne sont probablement pas si généreuses. A Bruxelles, en dehors des fonds structurels, les crédits ne se ramassent pas à la pelle. Enfin, depuis la signature de l'Acte unique, en 1985, près de 70% des amendements émis par le Parlement européen sont repris par la Commission. Les députés sont donc les premiers "lobbyistes". Et les plus efficaces.

P.N.

ANNIVERSAIRE

■ L'ALBUM DES 10 ANS

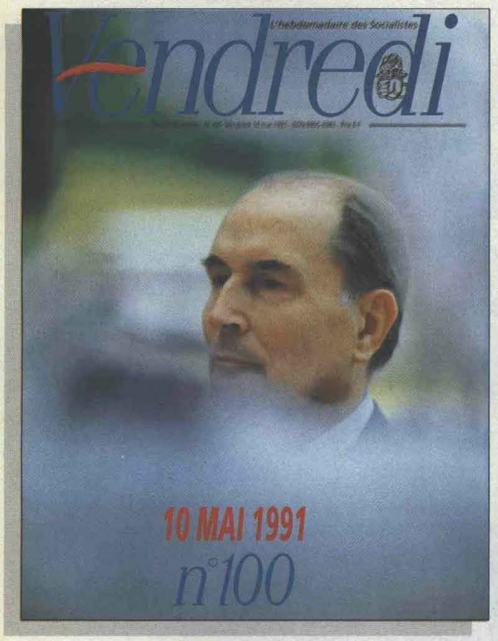

Commandez l'album des 10 ans dès maintenant* !
Prix 20,00 F

■ VIDEO

En exclusivité, la cassette du film de Serge Moati* "10 ans après", au prix de **119 F.**

**** Commandes à adresser au secteur communication du PS ou au club "Vendredi", 10 rue de Solferino, 75007 PARIS. (Règlement à l'ordre de : PS Communication)***

☎ 45.56.78.15 / 78.56 / 78.57

ENQUETE



Plus que jamais d'actualité, cette enquête d'Annie Philippe et Daniel Hubscher.

En vente au Club "Vendredi"
140 F

Tout doux, les prix vacances, avec "Vendredi", mais faites vite, les places deviennent rares.

La page club des prochains "Vendredi" sera consacrée aux festivals et concerts de l'été : si vous souhaitez faire connaître vos manifestations, appelez-nous au 45.56.78.56 (et 78.57)

VACANCES

LEO-LAGRANGE VACANCES, FRANCE-URSS ET Vendredi VOUS PROPOSENT

Sous le soleil, exactement...

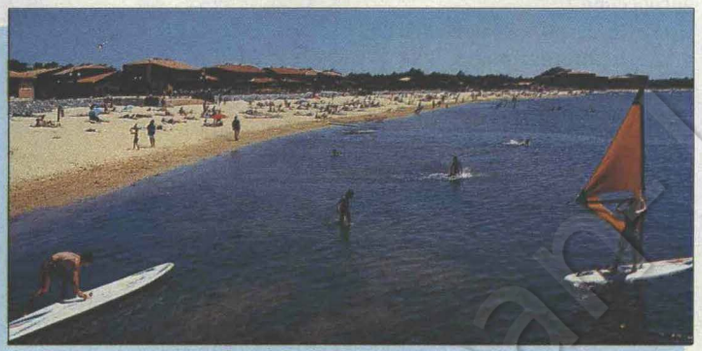

PORT-D'ALBRET
du 22 juin au 6 juillet

Tarif
(tout compris, pension complète)

2 semaines	3.234 F	enfants 2-6 ans	1.932 F
enfants 6-12 ans	2.590 F	enfants 0-2 ans	gratuit

LA GARDE-FREINET
du 6 juillet au 31 août

Prix par semaine
(tarifs consentis jusqu'au 10 juin) :

adultes + 12 ans	1.790 F
enfants 6-12 ans	1.424 F
enfants 2-6 ans	1.071 F
enfants 0-2 ans	gratuit

supplément chambre individuelle : 30%

CORFOU
du 1er au 15 juillet
et du 26 août au 9 septembre

(Tarifs consentis jusqu'au 10 juin) :

1 semaine	3.276 F
2 semaines	4.716 F
Réductions :	
enfants 7-12 ans	15%
enfants 2-7 ans	25%
enfants 0-2 ans	90%

Cimes...

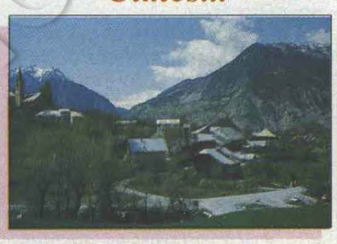

RISOUL
du 6 juillet au 31 août

Prix par semaine
(tarifs consentis jusqu'au 10 juin) :

adultes + 12 ans	1.475 F
enfants 6-12 ans	1.179 F
enfants 2-6 ans	889 F
enfants 0-2 ans	gratuit

supplément chambre individuelle : 30%

Москва Да!

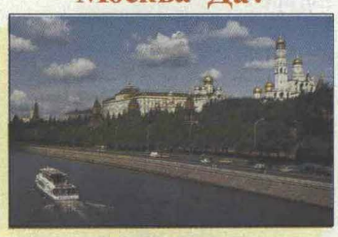

MOSCOU ET LENINGRAD
du 13 au 20 juillet

Une semaine pour découvrir les "deux capitales" de la Russie.

8.275 F tout compris, vol, pension complète, visites, frais de visa et d'assurance.
(enfants de 2 à 12 ans : réduction de 35%)

Abonnez-vous !

Du 1er juin au 15 juillet : 250 F les 42 numéros et en plus le pin's et l'album "Dessins inspirés par l'actualité" de Bellenger, depuis le temps qu'on sème il faudrait être fou pour ne pas s'abonner !

C . L . U . B Vendredi

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi"
Service lecteurs
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

.....

.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal.....

Ville.....

.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F**
*(DOM-TOM - CEE : **400 F** autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

❑ *4 -* **Je veux recevoir la cassette "10 ans après" : 119 F**

Soit au total.....F
Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**



▲ *Destruction de missiles américains.*

le plan Mitterrand de désarmement

Saisissant l'occasion historique ouverte après la guerre du Golfe, la France propose, pour la première fois de façon globale, un plan de désarmement mondial.

L'Elysée a publié, le lundi 3 juin, un "plan de maîtrise des armements et de désarmement". Après le soutien à l'accord éliminant les euro-missiles soviéto-américains (1987), la conférence de Paris sur les armes chimiques (1989) et la signature, à Paris également, du traité sur le désarmement conventionnel en Europe (1990), la France maintient son engagement en faveur du désarmement. François Mitterrand n'écrivait-il pas dans sa "Lettre à tous les Français" : "Désarmement et sécurité sont les deux faces d'une même pièce" ?

Ce plan a pour but de renforcer la sécurité mondiale à l'heure où "la multiplication de systèmes d'armes de plus en plus coûteux et destructeurs fait courir au monde des risques croissants."

Le plan français prévoit des mesures par catégorie d'armes, par région et de nature globale, couvrant à la fois le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des transferts d'armes. Les idées développées recoupent sur plusieurs points les orientations des Douze et des Etats-Unis.

Pour ce qui est des mesures catégorielles, la France propose d'accélérer la conclusion d'un traité interdisant la fabrication et la possession d'armes chimiques, seul véritable moyen d'en rendre l'utilisation impossible. On peut espérer voir un tel traité signé dans le courant de l'année.

LES NOUVELLES DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Alors que s'ouvre à Paris la session plénière de l'assemblée parlementaire de l'Union européenne occidentale, Robert Pontillon, son président, donne son point de vue.

De 1947 à 1989, la défense de l'Europe était fondée sur une seule fonction, la dissuasion, et n'avait qu'un objectif : répondre à une éventuelle agression massive à l'Est.

En 1989 et 1990, il est apparu que l'URSS avait cessé d'être un danger pour l'Occident. Son idéologie avait perdu toute créance, l'économie soviétique était en ruine, l'Empire soviétique sur le point d'éclater, le pacte de Varsovie ne mobilisait plus les pays d'Europe centrale.

La disparition de la menace soviétique fait toutefois place à d'autres risques. L'URSS demeure, en toute hypothèse, une puissance nucléaire et militaire significative. Sa dissolution aboutirait à l'affrontement des républiques et des ethnies qui la composent en créant une vaste zone d'instabilité. Enfin, la dépendance de l'Europe à l'égard du pétrole du Moyen-Orient serait renforcée.

Pour faire face à ses responsabilités, l'Europe ne peut compter sur l'alliance américaine, comme elle pouvait le faire face à la menace soviétique. En effet, l'Alliance atlantique définit une zone au-delà de laquelle l'appui réciproque n'est nullement garanti et, même en Europe, le maintien permanent d'une force américaine n'est pas assuré. Dans ces conditions, l'association entre l'Europe et les Etats-Unis reste évidemment souhaitable, mais elle n'est plus seule déterminante pour la sécurité de l'Europe. C'est davantage la volonté collective des Européens d'agir pour faire respecter les principes sur lesquels repose tout ordre pacifique en Europe, qui constitue un facteur de dissuasion crédible.

Cependant, l'Europe, en tant qu'agent de la société internationale, n'existe pas. Dans le domaine de la défense, il n'existe que des Etats nationaux, qui peuvent se mettre d'accord pour agir ensemble, dont certains, mais pas tous et notamment pas la France, ont placé une fraction de leurs forces sous des commandements intégrés de l'OTAN, mais que rien n'oblige à agir pour répondre aux risques de la situation nouvelle.

En effet, les Etats européens et les sociétés nationales dont ils sont issus sont bien loin de considérer de la même façon les impératifs d'une sécurité commune. C'est pourquoi on ne peut envisager qu'une autorité européenne, quelle qu'elle soit, puisse prendre des initiatives militaires qui ne relèvent pas de la décision particulière de chacun des Etats.

Il est en outre difficile de concevoir à la fois l'ouverture de la Communauté vers l'Est, et son extension à une alliance militaire. En tout état de cause, la Communauté, telle qu'elle est aujourd'hui, si elle devait assumer des responsabilités en cette matière, ne pourrait conduire l'Europe qu'à la paralysie. Tout au plus a-t-on pu envisager, lors du sommet de Rome, l'association de la Communauté et de l'UEO dans une union européenne agissant suivant des procédures différentes selon qu'elle appliquerait le traité de Rome fondant la Communauté, ou le traité de Bruxelles modifié, associant neuf Etats souverains dans un système de défense commun.

Si, par sécurité, nous entendons une organisation de la paix fondée sur le respect des Etats et des frontières, sur la reconnaissance de certaines valeurs communes -qu'il s'agisse de droits de l'homme, de certaines libertés économiques, politiques et individuelles, ou de certaines garanties sociales- on peut dire que la Communauté l'assure déjà aux pays membres et qu'elle fournit un pôle d'attraction aux pays d'Europe orientale qui voient en elle l'ancrage d'un futur ordre de sécurité en Europe où ils espèrent trouver une place.

D'ici là, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), aux côtés du Conseil de l'Europe, tend à étendre un tel ordre à l'ensemble du continent européen. En revanche, la défense est l'action par laquelle les Etats assurent la réalisation de cette sécurité. Dans ce domaine, la CSCE ne peut être en mesure de décider ni, par conséquent, d'agir si les principes qu'elle énonce ne sont pas respectés. Elle ne pourra, en de tels cas, que laisser agir certains Etats, comme le fait l'ONU. Cela ne veut pas dire que les Etats européens se trouvent isolés face à l'action, quand elle est nécessaire, mais qu'il ne peut y avoir action que si chaque pays concerné conserve la possibilité de décider quelle part il y prendra. Quant à l'UEO, elle est fondée sur un traité d'alliance par lequel les neuf signataires s'engagent à se secourir mutuellement si l'un d'eux fait l'objet d'une agression en Europe et à se concerter en cas de menace sur la paix. De cette concertation a pu émaner une action coordonnée dans le Golfe, et non une décision commune, puisque chacun est resté juge de la façon dont il participerait à l'action entreprise. Il reste que la mise en place d'une coordination est une affaire longue et compliquée, ce qui implique une lenteur nuisible à son efficacité. Mais il est probablement possible d'en améliorer les procédures en la préparant dès les temps de paix.

Quant aux gouvernements des pays membres de la Communauté européenne, ils envisagent, depuis la signature de l'Acte unique européen, de développer leur coopération en matière de défense.

En conclusion, on peut dire que la défense de l'Europe ne peut, dans la durée, qu'être l'affaire des Européens. Elle pourra devenir celle d'un Etat fédéral européen quand il existera. Elle ne peut être que celle des Etats nationaux dans la situation actuelle. Il serait dès lors dangereux de renoncer aux institutions -pour imparfaites qu'elles soient- qui structurent l'Europe au profit, plus apparent que réel, d'institutions qui offrent des perspectives attrayantes mais qui ne répondent guère aux exigences de la sécurité européenne. ■

Pour les armes biologiques, la France propose de compléter la convention (de 1972), qui en interdit la fabrication, par une procédure de vérification. C'est d'ailleurs une proposition qui avait été faite dès 1987 par le PS.
La communauté internationale retiendra, surtout, l'adhésion de la France, au traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Le TNP signé en 1968 distingue les Etats dotés de l'arme nucléaire et les Etats non dotés de cette arme. Les premiers s'engagent à ne pas aider les seconds à acquérir l'arme nucléaire, ces derniers s'engagent à ne pas chercher à l'obtenir. Le traité est donc inégalitaire, mais il part du principe que, si la dissuasion a maintenu la paix, la multiplication des pays nucléaires aurait pour effet de banaliser cette dernière et, au contraire, de multiplier les risques de conflit.
La France respectait les dispositions du traité, mais avait refusé de s'y associer par opposition, à l'époque, au processus de maîtrise des armements jugé trop dicté par les Soviétiques et les Américains. La signature française viendra renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et devrait constituer une pression sur la Chine (désormais seul pays nucléaire à ne l'avoir pas signé) à le rejoindre. De nombreux dirigeants socialistes s'étaient déjà prononcés en faveur de la signature de ce TNP.
Enfin, la France suggère de limiter la prolifération des armes balistiques dont on a vu, pendant la guerre du Golfe, l'effet déstabilisateur. Mais, pour éviter qu'une telle mesure soit jugée trop discriminatoire à l'égard des pays du Sud, la France propose de fixer des règles favorisant la coopération spatiale civile tout en abordant le danger d'un détournement de technologie au profit de la constitution d'une capacité balistique militaire.
Pour ce qui est des armes classiques, la France propose une concertation des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité qui représentent 80% du volet des ventes d'armes. Une transparence des ventes d'armes serait instaurée.
Au plan régional, la France met en avant l'exemple de l'Europe et de la CSCE. Il est très encourageant, puisque les Etats y sont passés de la guerre froide à la coopération. Si cette démarche n'est pas exportable telle quelle, elle montre que la course aux armements n'est pas une fatalité dès lors qu'il existe une volonté de régler les problèmes politiques. Cela pourrait être facilité par des mesures de confiance et d'information mutuelles sur les forces armées, de la recherche d'équilibres militaires régionaux que ne devraient pas venir contrarier les pays fournisseurs.
Le Conseil de sécurité de l'ONU, auquel la fin de la division Est-Ouest vient redonner une vigueur nouvelle, pourrait jouer un rôle moteur important en donnant aux mesures proposées une portée universelle.

Pascal Boniface

pour rassurer le Maghreb

La guerre du Golfe n'aura pas remis en cause le processus des "5+4", dont les ministres des Affaires étrangères se retrouvent le 10 juin à Tripoli. Michel Vauzelle explique pourquoi encourager le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

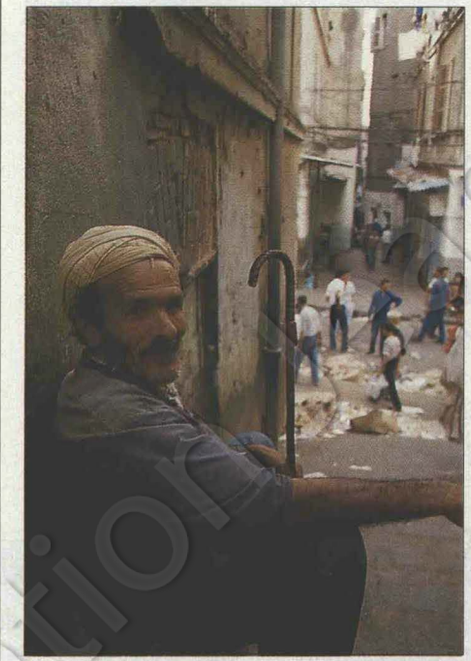

Comment est née cette conférence ?
Michel Vauzelle, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.
Elle concrétise le processus appelé "5+4" : les quatre pays du "Sud" européen -France, Italie, Espagne, Portugal-, et les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) -Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Mauritanie. François Mitterrand a lancé l'idée d'un dialogue entre ces pays, en 1983, au cours d'un voyage au Maroc. Cette idée a fait son chemin, lentement. Après plusieurs rencontres d'experts, au fil des ans, une première réunion des ministres des Affaires étrangères des neuf pays concernés s'est tenue l'an dernier à Rome. Ils se retrouvent, pour une réunion extraordinaire, à Tripoli, le 10 juin prochain, dans un climat propice, que la guerre du Golfe n'a pas mis en cause.

Quel en est l'objet ?
Il est encore tôt aujourd'hui pour envisager une conférence sur la sécurité en Méditerranée. La conférence de Tripoli doit essayer de mettre au point un processus de coopération des "5+4", qui, à terme, doit engager l'ensemble de la CEE. De grands dossiers vont être ouverts. Celui des flux migratoires, notamment, après la signature (et la ratification par la France) des accords de Schengen. Les pays du Maghreb craignent que l'Europe ne devienne une forteresse fermée. Il faut aborder les aspects économiques et financiers (notamment la dette). Les transferts de technologie, l'environnement, les accords de partenariat entre PME, pourront être aussi évoqués. Enfin, il faut rassurer les pays du Maghreb sur les conséquences du marché unique en 1993. Ils redoutent que l'Europe ne se replie sur elle-même, par exemple, la concurrence espagnole pour la pêche et les agrumes. Il faut aussi les convaincre que l'aide apportée à l'Europe de l'Est ne les lèsera pas. Sur ce point, je pense qu'il serait opportun de faire un geste plus fort : pourquoi la France ne proposerait-elle pas un sommet avant la fin de l'année au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement ? Il serait symbolique, que l'année 1991, commencée par la guerre, se conclue par un dialogue mené au plus haut niveau.

Avez-vous pris vous-même de nombreuses initiatives ?
Depuis longtemps. Mes fonctions de président de la commission des Affaires étrangères m'ont notamment permis de réunir, en juin dernier, à Paris, des parlementaires du sud de la CEE et du Maghreb et de les rencontrer à nouveau en mai dernier, à Tunis. Je pense qu'il faudra un jour élargir la coopération à l'ensemble de la Méditerranée. Cela prendra du temps. Le Président de la République a estimé nécessaire de tenir, à Prague, les premières assises de la Confédération européenne. Un geste d'espoir similaire vers le monde méditerranéen serait le bienvenu. De la paix dans cette région dépend aussi la sécurité en Europe.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE LILLE

Quelques mois à peine après la guerre du Golfe, et alors qu'approchent des échéances décisives pour la construction européenne, le 57e sommet franco-allemand, réuni à Lille les 29 et 30 mai, revêtait une importance particulière. Outre la conclusion de nombreux accords, notamment dans les domaines de la coopération technologique et des échanges culturels et scolaires, Français et Allemands se penchèrent sur les grands dossiers de l'actualité politique internationale : unification économique et politique de l'Europe, défense européenne, situation en URSS et en Europe de l'Est ainsi qu'au Proche-Orient.
A cette occasion, l'accent fut mis sur les nombreux points d'accord entre les deux pays et sur le rôle moteur de l'axe franco-allemand dans la construction européenne. Mais des divergences se firent jour une nouvelle fois à propos de la défense européenne et des relations avec les Etats-Unis. Alors que le chancelier Kohl se montrait soucieux de ménager les susceptibilités américaines, François Mitterrand a fait part de son scepticisme face à la décision prise par l'OTAN de créer une force de réaction rapide et a insisté sur la nécessaire autonomie des Européens face aux USA. ■

ALLEMAGNE

le SPD reprend confiance

Six mois après sa défaite aux élections générales, le SPD redresse la barre et envisage l'avenir avec optimisme.
Son congrès national, à Brême, était placé sous le signe de la confiance.

Les sociaux-démocrates ont remporté dimanche, dans la ville-Etat de Hambourg, une large victoire sur leurs adversaires conservateurs. Avec 48% des suffrages, ils progressent par rapport au scrutin de 1987, obtenant cette fois la majorité absolue des sièges. Même si leur marge de manœuvre est étroite, ils sont donc théoriquement en mesure de gouverner seuls, sans l'appui des libéraux du FDP, ce qui n'était pas le cas au cours de la précédente législature. Pour la CDU, qui perd plus de 5 points, l'échec est sans appel. Il témoigne une nouvelle fois de la perte d'influence des conservateurs au plan local.

Ce nouveau succès social-démocrate confirme le spectaculaire redressement du SPD. Le parti d'Oskar Lafontaine devance largement celui d'Helmut Kohl dans l'opinion publique, à l'Est comme à l'Ouest du pays. Et il ne s'agit pas, semble-t-il, d'une simple amélioration passagère. Malgré les déconvenues de l'année dernière, le SPD est aujourd'hui plus solidement implanté dans le pays que son adversaire. Depuis leurs victoires du début d'année, ils dirigent neuf des seize Länder de la nouvelle République fédérale, dont cinq avec la majorité absolue, ce qui leur donne la majorité au Bundesrat (37 voix sur 68) et, ainsi, la possibilité d'influer sur la politique du gouvernement Kohl.

A Brême, les thèmes abordés et le ton des débats furent révélateurs du regain d'optimisme que connaît le parti. A l'évidence, les difficultés apparues au cours des deux dernières années sont surmontées ou sur le point de l'être.

Les chances qu'a le SPD de reconquérir le pouvoir sont donc réelles. Les plus optimistes vont jusqu'à envisager la tenue d'élections anticipées, prévues pour 1994. Mais la prudence s'impose. En dépit des difficultés qu'il connaît aujourd'hui, Helmut Kohl dispose d'une confortable majorité au Bundestag. De plus, même si l'effondrement de sa cote de popularité est indéniable, l'écart est parfois grand entre les déclarations des électeurs lors d'un sondage et leur réaction dans l'isoloir. Enfin, une somme de succès régionaux ne fait pas forcément une victoire au plan national. Les sociaux-démocrates doivent continuer de consolider leurs positions. Pour cela, il leur faut relever trois défis : celui de la cohésion, celui des alliances et celui du leadership.

Au cours des 10 dernières années, le SPD a connu de nombreux débats internes (nucléaire, Otan et temps de travail hebdomadaire). Les clivages furent ensuite marqués au moment de l'unification. A Brême, deux thèmes sensibles furent abordés : le choix de la future capitale (Bonn ou Berlin) et la participation de l'armée allemande à des opérations militaires hors du territoire de l'Otan (cette participation implique une modification préalable de la Constitution). Ces questions révélèrent de nettes divergences. Le congrès se prononça en faveur de Bonn, mais à une seule voix de majorité. Sur le deuxième point, la solution de compromis proposée par la direction fut adoptée (participation limitée à des actions pacifiques de casques bleus sous l'égide de l'ONU), mais ce fut après des interventions véhémentes des représentants du puissant courant pacifiste.

Au-delà des querelles idéologiques, le SPD doit faire face à une autre menace pour sa cohésion, celle que constitue la difficile intégration des sociaux-démocrates de l'ex-RDA. En dépit des efforts, ceux-ci restent une catégorie à part au sein du parti, comme les Allemands de l'Est au sein de la société allemande. Or, ils sont, entre autres, un facteur important d'implantation du parti à l'Est de l'Allemagne.

Pour le SPD, qui ne peut prétendre à la majorité absolue au plan national, la question des alliances reste aiguë. Si l'éventualité d'une grande coalition avec la CDU semble exclue pour l'instant, ils hésitent entre les libéraux du FDP, dont le poids augmente, et les Verts, qui sont devenus des partenaires potentiels depuis qu'ils se sont débarrassés de leurs éléments les plus extrémistes. En l'occurrence, l'exemple des gouvernements régionaux ne peut guère guider leur choix. Le SPD gouverne avec les libéraux en Rhénanie-Palatinat, avec les Verts en Basse-Saxe et en Hesse, avec les libéraux et les écolo-pacifistes ("Alliance 90") dans le Brandebourg et il participe à une grande coalition avec la CDU majoritaire à Berlin !

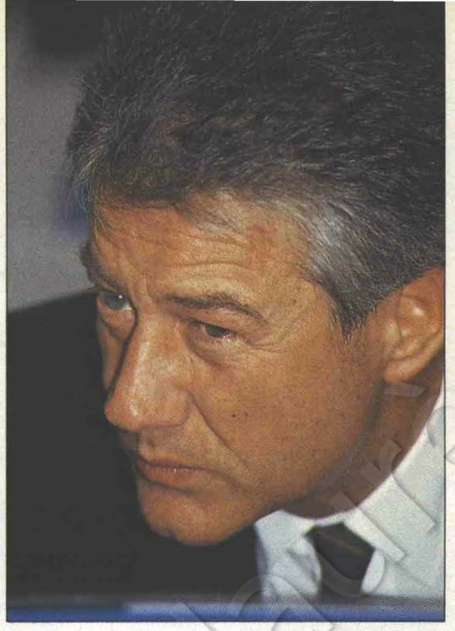

▲ *Björn Engholm, le nouveau président du SPD.*

A l'occasion du congrès de Brême, le SPD a élu le successeur d'Hans-Jochen Vogel, président depuis 1987. Björn Engholm, 51 ans, avait été désigné au lendemain de la défaite du 2 décembre, après le surprenant refus d'Oskar Lafontaine. Ce Nordique discret est ministre-président du Schleswig-Holstein depuis 1988. Sa tâche ne sera pas aisée. Il devra notamment assurer la cohésion entre le parti, le groupe parlementaire (qu'il ne dirige pas, à la différence de son prédécesseur) et les neuf chefs de gouvernements régionaux qui voudront être plus étroitement associés aux décisions. Et puis, se posera la question du candidat social-démocrate à la chancellerie. S'il envisage une candidature, Björn Engholm trouvera sûrement sur sa route Oskar Lafontaine, qui n'a probablement pas abandonné tout espoir de devenir chancelier et qui, outre sa popularité, pourra mettre en avant la justesse de ses vues lors de la campagne de 1990.

Joël Bianco

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ En Algérie, l'état de siège a été décrété par le président Chadli Bendjedid pour faire face à l'opération de déstabilisation engagée à la veille des premières élections pluralistes depuis l'indépendance des 26 et 27 juin, par le Front islamique de salut (FIS).
L'armée s'est vu attribuer la mission de défendre la Constitution et la démocratie.
Déçus par l'échec du mouvement de grève illimitée lancé la semaine dernière, les fondamentalistes algériens tentent, par un affrontement -qui a déjà fait des morts à Alger- de faire annuler un scrutin qui ne leur promet plus les résultats escomptés.
Le pouvoir pourra-t-il résister à la provocation ? Manifestera-t-il une volonté d'ouverture lors de la formation du nouveau gouvernement ? En fait, la démocratie l'emportera-t-elle sur le fanatisme ?
Le rôle des partis de l'opposition démocratique peut, aujourd'hui, être déterminant.

■ **Assises de la Confédération européenne, à Prague, du 12 au 14 juin.**
150 personnalités y participeront.
Parmi elles, Edouard Chevardnadze, Andrzej Wajda, Gianni Agnelli, Ismaïl Kadaré, Melina Mercouri, Robert Badinter...

■ L'Europe sans frontière. A une forte majorité, l'Assemblée nationale a ratifié les accords de Schengen. La France est le premier pays à franchir une étape importante, celle de la fin des contrôles aux frontières des six pays signataires.
Les 142 articles régissent la coopération policière, douanière et judiciaire entre la France, la RFA, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie.
Il organise l'harmonisation de l'entrée aux frontières extérieures de "l'espace Schengen" et l'octroi du droit d'asile et instaure un fichier central des personnes recherchées ou surveillées.

VACANCES

les départs de dernière minute

Que faire lorsque, au dernier moment, on décide de partir ? Tout reste possible, mais il est préférable de ne pas avoir prévu sa destination.

Si l'on a des idées très précises sur ce que l'on désire faire ou si on ne veut pas se laisser surprendre par les formalités et les diverses démarches, il est souhaitable de préparer ses vacances. Tous les voyagistes le conseillent fortement. Pourtant, beaucoup se décident au dernier moment, espérant peut-être bénéficier d'une tarification plus avantageuse. Il est vrai que, quelquefois, on peut trouver des soldes de dernière minute, des places invendues sur les vols ou dans des séjours, résidences...

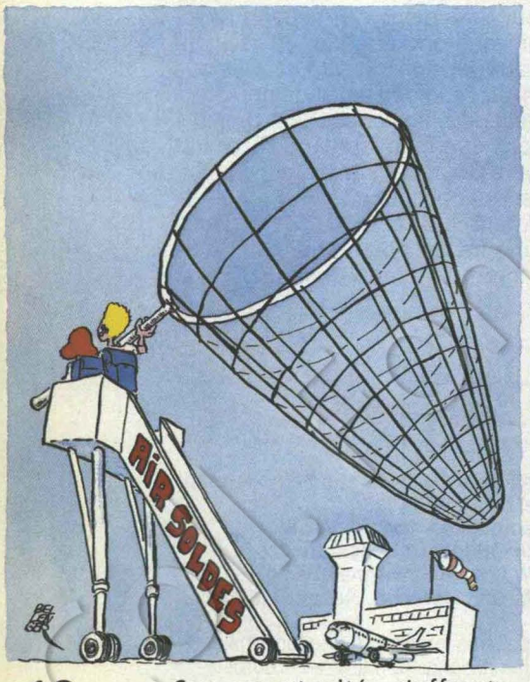

Ces opportunités s'offrent surtout aux voyageurs très disponibles, sans destination fixe. Une personne seule a plus de chances de trouver qu'une famille.
Ces voyages d'implusion peuvent être également soumis à des contraintes : visa, vaccination... qui, parfois, prennent du temps. Les visas de tourisme s'obtiennent auprès des consulats, le délai d'obtention peut prendre plusieurs jours. Pour les personnes préssées : se renseigner à "Visa Service" ☎ 42.93.46.48. Dans les centres de vaccination, il faut souvent prendre un rendez-vous. Tous renseignements à l'Institut Pasteur ☎ 45.67.35.09 ou 43.06.08.08 ou au Centre de vaccination d'Air France ☎ 43.23.94.64. Les autorisations parentales de sortie de territoire pour les mineurs s'obtiennent immédiatement auprès de la mairie ou du commissariat du domicile. Pour le passeport, le delai d'obtention est de deux à dix jours (immédiatemment à Paris).

Pour connaître les places disponibles

Plusieurs compagnies d'aviation ou voyagistes ont un service "dernière minute" (consultable par minitel). On y trouve les places libres et, éventuellement, des places soldées.
• *Nouvelles Frontières*, pour les soldes de dernière minute ☎ 42.66.92.00. Sur le minitel 36.15 NF : toutes les possibilités (vols, circuits, séjours...). On réserve avec sa carte bleue.
• *Charters et Cie*, bonnes affaires de dernière minute, ☎ 45.84.66.77 ou sur minitel 36.15 SOS Charters.
• *Air France*, téléphoner au service réservation ☎ 45.35.61.61 ou minitel 36.15, code AF. La réservation par minitel est accessible pour les billets plein tarif. Les jeunes (moins de 25 ans) peuvent, pour l'Europe, réserver la vieille du départ et, pour les USA, trois jours avant le départ.
• *Jumbo* (toutes les destinations dans le monde, à des prix intéressants, pour les voyageurs aventureux). Service "spécial dernière" (avec des prix cassés) sur minitel 36.15, code Charter. On peut réserver de quinze à un jour avant le départ.

A savoir

• *Les vols charters* ont des tarifs plus intéressants que les vols réguliers mais à dates imposées.
• Supermarché Vacances propose des séjours à des prix intéressants ☎ 42.77.10.22.
• *Groupe A* informe sur les possibilités de dernière minute et les promotions ☎ 47.36.16.61.
• Le minitel *36.15, code Routard,* rassemble les bonnes affaires de divers soldeurs (Any Way, Degrif'Tours, Charter et Cie...).
• *Loin Voyages* informe sur soldes et séjours ☎ 42.21.03.65.
• *36.15 Airtel* donne horaires et tarifs de tous les vols (réguliers et charters).
• *36.15 Council* indique les tarifs, les prix spéciaux -jeunes- et les prix pour les vols charters.
• Sur *36.15 Chartair* : tous les vols réguliers à prix charters.

Chrystie Lipani

Numéros utiles :
Air Inter : ☎ 45.39.25.24
SNCF : ☎ 46.82.50.50
Douanes : ☎ 40.01.02.06
SNCM (Méditerranée en bateau) : ☎ 49.24.24.24
A consulter
• "Le Particulier" spécial voyages et vacances mai 1991, n° 815 bis.
• "Voyager-magazine", partir à l'étranger, hors série n°1.

PETITE ANNONCE
100 F la ligne

10401

Ville de Guyancourt (Yvelines)
en pleine expansion
recrute
un collaborateur pour son service
INFORMATION / COMMUNICATION

Il sera chargé plus particulièrement du suivi des publications, secrétariat de rédaction, maquettes et suivi de fabrication.

Rémunération mensuelle nette 8.000 francs

Adresser lettre de motivation + C.V. à Monsieur le Maire de Guyancourt
2, rue Ambroise-Croizat
78280 GUYANCOURT

... EN BREF...

■ **Consommation.**
La Commission de la sécurité des consommateurs traite dans son rapport 1990 de la sécurité des enfants (jouets, locaux scolaires, matériel de puériculture, conditionnements de produits chimiques...), des loisirs (sports à risques) et sur l'équipement du logement (éléctroménager, mobilier...). En vente à la direction des Journaux Officiels, 26 rue Desaix, 75015 Paris, 80F.

■ SNCF. Les retards se multiplient sur les grandes lignes. Désormais, la SNCF devrait rembourser tous les suppléments et réservations des trains en retard de plus de 30 minutes, sur le réseau Ouest. En octobre, cette mesure devrait être étendue au Sud-Ouest et au Sud-Est, puis, plus tard, aux TGV Sud-Est et Atlantique.

■ **Travail temporaire.**
Utilisez le minitel 36.16 Unett pour tout savoir sur vos droits et connaître les entreprises de travail temporaire qui adhérent à l'Union nationale des entreprises de travail temporaire.

■ Cuisinistes.
Pour éviter les litiges, exigez des garanties. Renseignez-vous auprès du Syndicat national de l'équipement de la cuisine, 9 rue La Pérouse, 75784 Paris cedex 16.

■ **Guide.**
Comment placer son argent ? Consultez l'édition 1991 du "Guide de votre argent", éditions Belfond, 135 F.

■ Travail au pair.
Les jeunes filles qui l'envisagent pour travailler aux USA, peuvent se renseigner à Eurau Pair France. ☎ 43.36.79.99.

■ **Locataires et assurances.**
Selon l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, les locataires seraient de 2 à 20% à ne pas respecter l'obligation légale de s'assurer contre les dégats des eaux et l'incendie. L'UNFOHLM, associée au Centre de documentation et d'information de l'assurance et à la Fédération nationale des associations de professionnels en économie sociale et familiale, part en campagne contre cette "négligence des locataires". Affichettes, depliants, vidéos... ont été réalisés sur le thème : "Locataires, pourquoi vous assurer ?". CDIA, 2 rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...

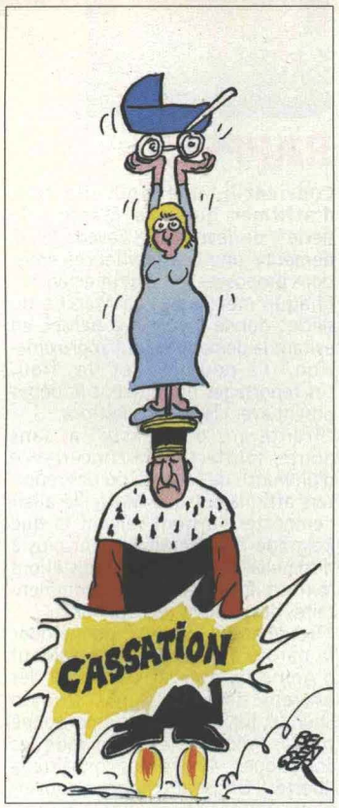

BLOC - NOTES

Claude Estier

29 mai
Longue conversation avec mes amis du Mapam israélien, Dow Puder et Arié Shapir, auxquels s'est joint Henri Bulawko, du Cercle Bernard-Lazare. Tous trois sont pessimistes sur la possibilité de voir s'engager un vrai dialogue entre Israël et les Palestiniens en raison à la fois de l'intransigeance du gouvernement Shamir, de la difficulté à regrouper l'ensemble de la gauche israélienne, travaillistes compris, sur une autre politique et aussi de la faute politique commise par l'OLP en prenant fait et cause pour Saddam Hussein. Mes interlocuteurs ne pensent pas que le secrétaire d'Etat américain James Baker réussira, malgré ses efforts, à vaincre tous ces obstacles. Ils attendent une initiative de la France et, avec elle, de la Communauté européenne, pour tenter de débloquer la situation. Sinon, disent-ils, la guerre du Golfe n'aura vraiment servi à rien.

30 mai
Déjeuner à l'ambassade du Chili en l'honneur du président du Sénat chilien, Gabriel Valdès. Ce démocrate-chrétien, longtemps ministre des Affaires étrangères dans les années 60, sous la présidence d'Eduardo Frei, fut un adversaire modéré mais ferme du gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende. En 1971, à Santiago, il m'avait exprimé ses critiques mais, surtout, sa crainte que l'expérience ne finisse mal. Après le coup d'Etat de Pinochet, il fut, en exil, un combattant actif contre la dictature, puis, revenu dans son pays, un artisan de la "concertation" des partis démocratiques qui allait aboutir, il y a deux ans, à la victoire du président Aylwin. Une longue marche que nous évoquons dans cette belle ambassade où je n'étais pas revenu depuis ce jour de 1972 où François Mitterrand et moi avions été conviés à déjeuner par Pablo Neruda, qui représentait alors le Chili à Paris.

31 mai
"Le Figaro" publie une interview de Raymond Barre dans laquelle l'ancien Premier ministre distribue les bonnes et les mauvaises notes à la majorité comme à l'opposition. Les débats à l'intérieur de cette dernière ne l'intéressent pas plus aujourd'hui qu'hier, mais il n'aspire pas pour autant à la retraite. Rappelant qu'il a été à Matignon pendant près de cinq ans, il lâche cette curieuse petite phrase : "Il est normal que, maintenant, j'aspire à monter plutôt qu'à faire du surplace." En somme, Raymond Barre, qui ironise sur les "primaires" à droite, fait savoir à toutes fins utiles qu'il pourrait être à nouveau candidat à l'élection présidentielle.

3 juin
Michel Delebarre, qui a crevé l'écran, hier soir, à "7 sur 7", a fait voter sa loi d'orientation sur la ville à l'Assemblée nationale grâce à l'abstention des communistes. Il se confirme donc que, depuis la constitution du gouvernement d'Edith Cresson, le PC a adopté une attitude plus constructive et que, de ce fait, il peut y avoir une majorité au Palais-Bourbon sans aucune voix centriste. Est-ce durable ? Je n'imagine pas vraiment que Georges Marchais et ses amis aient soudain envie de faire de bonnes manières aux socialistes, mais ils ont peut-être réfléchi au fait qu'ils n'ont tiré aucun bénéfice d'une opposition systématique et agressive. La semaine dernière encore, "L'Humanité" présentait le vote communiste à Belfort comme un test de combativité. Dimanche, le candidat du PC est tombé pour la première fois au-dessous du seuil de 5%. Comme le dit Philippe Herzog qui n'était pas jusqu'ici considéré comme un contestataire : "Nous stagnons à un niveau bas". ■

VIRGIL TANASE

Ce journalisme que nous accablons

Trop c'est trop, et les mésaventures des médias ont été, depuis quelque temps, trop pénibles pour que le débat ne s'engage. Quel est le pouvoir et le rôle des médias, quelle doit être la déontologie journalistique, comment "se fabrique" l'information, etc. ? Plusieurs ouvrages posent les questions qui nous brûlent les lèvres et proposent des réponses. Entre l'ouvrage d'Yves Roucaute (universitaire, chargé de la rubrique "Idées" à "L'Evénement du Jeudi"), *"Splendeurs et misères des journalistes" (1)*, vraie encyclopédie du métier, et *"Journalisme et mésinformation" (2)*, sorte d'université de la profession, dû à Andreas Freund, un livre plutôt technique, *"C'est la faute aux médias" (3)*, signé par le chroniqueur financier du "Monde", Yves Mamou, et un pamphlet savoureux qui fait ses choux gras de la presse, *"La Langue de coton" (4)* de François-Bernard Huyghe, l'auteur de "La Soft-idéologie" (publié en 1987) ; quatre livres que l'on lira avec profit pour devenir des consommateurs avisés de l'information.

Il se crée un espace étrange où les faits ont la couleur et le goût de l'information, mais n'en sont pas.

Il s'agit, en effet, de découvrir cet "espace obscur et mal connu qui précède l'information" (Yves Mamou) et de comprendre que ce que nous sommes habitués à nommer "information" n'est jamais, dans le meilleur des cas, qu'une "argumentation documentée" à même de permettre "une opinion raisonnée sur cette base" (Andreas Freund). Sa force vient du fait qu'elle "incite à des actes" (Freund) et que la réussite de nos agissements dépend de la bonne connaissance des faits. Il est évident que tout pouvoir, et quelle que soit sa nature (politique, économique, etc.), a la tentation de nous "manipuler" à son profit et que le journalisme est le relais idéal. L'information n'est jamais gratuite (Yves Mamou), et ceux qui la véhiculent sont en butte à tous les dangers, à commencer par la "mésinformation". Et non désinformation, explique Andreas Freund, parce que la manipulation se fait souvent à l'insu des journalistes, victimes, dans leur travail, d'un processus complexe où se retrouvent l'ignorance, la destruction des échelles de valeurs, la confusion réel-fiction ou encore, comme le démontre Yves Roucaute, la complicité avec un public qui consomme avec délectation le spectacle gratuit d'un monde où il n'a aucune envie d'intervenir. Finalement, le processus est simple : l'information coûte et, en cela, elle est dépendante d'un marché où ceux qui n'en ont pas besoin sont légion et font la loi. La fiction journalistique, concernant des sujets et des horizons qui nous indifférent, a le pas sur l'information exacte que ceux obligés d'intervenir cherchent ailleurs. De plus, comme le note Yves Mamou : "Le journaliste est progressivement dépossédé de son statut d'informateur car la vitesse de la transmission ne laisse plus le temps nécessaire à la vérification." Il se crée ainsi un espace étrange où les faits ont la couleur et le goût de l'information, mais ne le sont pas. Ici, on vit en vase clos et "la preuve de la justesse de ses choix se trouve chez le concurrent" (Yves Roucaute). Cela fonctionne par clans et "solidarité négative" pour aboutir à un "décrochage du réel" (Yves Roucaute). On produit un discours dont le but est, finalement, comme le dit avec cynisme un "producteur" cité, surtout de ne pas sortir de la convention admise, donner aux gens ce qu'ils attendent sans essayer de les réveiller. Au fond, ce journalisme, que nous accablons, n'est-t-il pas victime de notre propre fantasme, imaginant qu'il peut nous offrir une réalité qui lui reste inaccessible ? Gide n'avait-il pas raison de dire : "J'appelle journalisme tout ce qui sera moins vrai demain qu'aujourd'hui" ? Comme dans la vie, résignons-nous à œuvrer dans l'incertain et le provisoire, et à ce jeu-là, les médias sont un outil sur mesure.



▲ *André Gide : "J'appelle journalisme tout ce qui sera moins vrai demain qu'aujourd'hui." (De g. à d. : André Gide, André Malraux, Jean Guéhenno et Paul Vaillant-Couturier, en 1934).*

1. Calmann-Lévy, 417 p., 120 F.
2. La Pensée sauvage, 365 p., 150 F.
3. Payot, 243 p., 120 F.
4. Robert Laffont, 192 p., 89 F.

DANS LES REGIONS

musicales de juin

On ne le répétera que pour s'en féliciter une fois encore : la musique surgit de partout en France. Il n'y a pas de public, disait-on : le moindre concert de village trouve le sien. Il n'y a pas de salle ? Notre richesse est infinie. Depuis longtemps, églises et chapelles sont des lieux de musique désignés. Mais des granges (Meslay), des bâtiments militaires désaffectés (Metz), d'anciens entrepôts (Bordeaux) ou des chais (en Bourgogne) révèlent des qualités architecturales ou acoustiques inespérées. Sans préjudice, bien entendu et la belle saison venue, de tous les lieux en plein air. Voici donc juin et ses longues soirées. Un feu d'artifice. Prêtez l'oreille : la musique est partout. Voici quelques repères pour le mois de juin.

Strasbourg fait les choses encore plus en grand qu'à l'accoutumée pour son festival. Un opéra ("Les Noces de Figaro", les 27, 29/6 et 1er/7) et treize concerts. On voudrait être avec le Royal Philharmonic Orchestra, dirigé par Yehudi Menuhin, le 8, ou avec la Scala de Milan, conduite par Carlo-Maria Giulini, le 9, ou encore avec la flûte de Jean-Pierre Rampal, le 25 ! ☎ 88.32.43.10

Capitale historique de l'Auvergne, Riom présente seize récitals de piano. Tous intéressants, souvent de haute tenue : Catherine Collard et Jean-Claude Pennetier (le 19), Michel Béroff (le 24), François-René Duchâble (le 1er/7) et Anne Quéfellec (le 3). ☎ 73.38.59.45

En Cornouailles, fêtes de la musique dans les églises alentour de Pont-l'Abbé. A Combrit (le 22), Orchestre de chambre Jean-François Paillard ; à Tréminou (le 29), le superbe clavecin d'Olivier Baumont ; à Pont-l'Abbé, en l'église des Carmes (le 12), Pierre Amoyal (avec son Stradivarius retrouvé ?). ☎ 98.82.37.99

Bien entendu, les Fêtes musicales de la Grange de Meslay sont au premier rang des affiches de juin. Sviatoslav Richter au piano (les 14, 20, 22 et 30) ; Gyorgy Sebok (le 16) ; la Petite Bande et Kujiken (le 23) ; Natalia Gutman, violoncelle (le 29). ☎ 47.21.65.08

Haut-lieu de la musique : Aix-en-Provence. Avant le festival (juillet), voici "Aix en musique" du 7 juin au 6 juillet. Avec des manifestations de haut niveau pratiquement chaque jour (classique, jazz, folk). On aura garde d'oublier Michel Portal, le 25, et Martha Argerich, le 28. Et cela n'est qu'un aperçu de tout ce qui sera présenté autour du cours Mirabeau.

Ne pas oublier Sully-sur-Loire. Festival, cette année, particulièrement relevé. Patrick Gallois et sa flûte (le 14), Christian Zacharias (le 21), Jean-Pierre Rampal (le 23), les sœurs Labèque (le 29), Jean-Marie Luisada (le 30). En attendant Miles Davis le 12 juillet. ☎ 05.45.28.18.

Au total, en juin, sont répertoriés soixante-huit festivals différents. Musique partout !

J.G.



◀ *Sviatoslav Richter, tous les ans, en juin, au rendez-vous des Fêtes musicales de la Grange de Meslay.*

CINEMA

"Cheb"

"Cheb", ou l'impossible retour d'un beur en Algérie. Merwan (Mourad Bounaas), qui a gardé la nationalité algérienne, est expulsé de France où il a toujours vécu depuis l'âge d'un an. Pour un acte de petite délinquance, du jour au lendemain, il se retrouve en Algérie, un pays dont il ne connaît ni la langue ni les mœurs. Les autorités lui confisquent son passeport et l'expédient au service militaire où il sera brimé pour sa différence. Sa fiancée, Malika (Nozha Khouadra), qu'il a connue à Roubaix, est envoyée par son propre père dans sa famille algérienne où elle perd toute autonomie.

Merwan, dans l'univers oppressant et hostile d'une caserne, en plein désert, du côté de Béchar, n'arrive pas à s'adapter à la "mentalité algérienne". Il a la nostalgie des champs de betteraves et de patates de la campagne roubaisienne. Quant à Malika, c'est encore pire, séquestrée par son oncle qui lui a confisqué son passeport français, elle doit endurer la soumission au "code de la famille algérienne".

Algériens en France, Français en Algérie, voilà la réalité douloureuse que vivent certains. Une situation intenable qui n'a qu'une solution : la fuite. La tentative de retour en France. Merwan quitte l'armée et Malika se déguise en garçon pour ne pas subir les foudres des intégristes. Rachid Bouchareb, pour son second film, a choisi de peindre la rage de ces immigrés de partout, et les difficultés des beurs avec leur pays d'origine. Ce film vient d'obtenir, au festival de Cannes, le prix de la Jeunesse et le prix Perspectives. Sortie le 5 juin.

C.P.

▼ *Mourad Bounaas et Nozha Khoudara.*



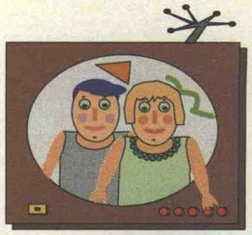

TV

RAPPELS

Convient-il, une nouvelle fois, d'affirmer que "La Marche du siècle", de Jean-Marie Cavada (FR3), demeure une des meilleures émissions proposées sur le petit écran ? Chaque mercredi, "La Marche du siècle" donne à voir et à penser, en évitant la démagogie et l'approximation, l'à-peu-près et le flou. Les reportages qui ouvrent le débat posent avec clarté les questions.

"Trente ans d'Amnesty" a, sans doute, souffert de la concurrence d'un match de football où des reporters affirmaient que Marseille allait l'emporter l'instant suivant et que Belgrade n'arriverait bientôt plus à dissimuler ses faiblesses. Nous étions loin de la perfection des commentaires des équipes de Canal +...

"Trente ans d'Amnesty" donne donc la parole à Peter Duffy, président d'Amnesty International, et à des anciens détenus. Ainsi, Donylo Shumuk fut, tour à tour, emprisonné par les Polonais, les Allemands, les Soviétiques : 42 ans sans connaître la liberté ! On peut, chez les gouvernants, volontiers engoncés de respectabilité et confits de bonnes paroles, dénoncer ces gens qui ne cessent de militer contre la torture, la peine de mort, l'arbitraire, mais ces tâches souvent accomplies sans projecteurs médiatiques ne sont-elles pas indispensables ?

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, a redit ses convictions et défendu "le droit d'ingérence". Un domaine où la France, pays des droits de l'homme, peut et doit se monter exemplaire.

"Le Stagiaire" (A2), réalisé par Jacques Rouffio sur un scénario et des dialogues de Frédérique Lanteri et Sorj Chalandon ne mérite-t-il pas la palme du lieu commun ? Toutes les idées éculées sur le journalisme se pressaient et se bousculaient. Bernard Fresson, Roland Blanche, Blanchette Brunoy, Michel Duchaussoy, Michel Etcheverry, Renaud Danner, Jacques Destoop n'arrivèrent jamais à éviter le naufrage.

Edith Cresson fait son entrée dans le "Bébête show" sous les traits d'une panthère à la vulgarité appuyée. Jean Roucas s'amuse. Que demande le téléspectateur ? Nul ne l'oblige à écouter ces consternants dialogues même si, parfois, quelques perles s'y égarent.

"Faut pas rêver", de Georges Pernoud, présenté par Sylvain Augier (FR3), à travers de brèves séquences, peut faire rêver même si la nostalgie se révèle insistante. "Les Jeunes filles en blanc de Hué" et "Couleur d'ambre" apparaissaient, sans propos superflus, comme une nouvelle condamnation du communisme. Pourquoi pas ?

P.Y.

THEATRE

partout en France



▲ *Au théâtre Montansier de Versailles : "Esther", avec Michel Etcheverry et Maud Rayer.*

Dijon, dont nous avons régulièrement annoncé les manifestations, termine par "Iphigénie ou le péché des Dieux", de Michel Azama, samedi 8, à l'Entrepôt théâtre. Ce "Théâtre en mai" a été un mois riche en échanges entre créateurs venus d'horizons, de pays différents. La Suisse, la Hollande, l'Italie y ont participé.

C'est au tour de Versailles d'ouvrir son festival : "Le Grand Trianon". Une série de représentations de "Esther", de Racine, en donne le coup d'envoi les 6, 7, 8 et 26 juin. Suivront "Caligula" (A. Camus) les 11, 12, 13 et 29, "Le Barbier de Séville", (Beaumarchais) les 14, 15, 21 et 24 ; Phèdre (Racine), les 17, 18, 19, 20 et 28 et, enfin, "La Leçon", de Ionesco, les 27 et 28 juin.

☎ 39.50.71.18

Lyon ouvre ses portes à des rencontres internationales "Théâtre et jeunes spectateurs". Une série de représentations est proposée à un très jeune public : vendredi 7 juin, un spectacle de rue, "Feu de la mer". Cette création espagnole aura lieu place Saint-Jean et, le 11, place des Terreaux. Les 8 et 9 "Le Roi Ubu", suivi de "François le bossu" ; "Nemo" et "Moby Dick", jusqu'au 14 juin.

☎ 78.64.14.24

Ces différentes initatives, toutes soutenues par le ministère de la Culture, peuvent faire découvrir le théâtre aux enfants, très tôt, leur apprendre à l'aimer et, peut-être, éveiller des vocations à l'instar des "Musicomédiens". Ces jeunes interprètes du "Voyage de Mozart à Prague", qu'il faut aller voir au théâtre de la Potinière à Paris.

Dans cette fantaisie musicale de Nicolas Bataille, les "Musicomédiens", tous jeunes et enthousiastes, font partager aux spectateurs leur plaisir de jouer, et, en prime, chantent Mozart. ☎ 42.61.44.16

N.A.



TSF

Un jour qu'ils repeignaient leur cage d'escalier en chantonnant, quatre voisins : Marinette, Dominique, Philippe et Jean-Yves se découvrirent une passion commune pour la peinture à l'huile. Celle de Bobby Lapointe. Puis, ils entonnèrent les registres de Duke Ellington, Louis Armstrong et Sarah Vaughan.

C'est ainsi que naquit le groupe vocalistique le plus jazzy et le plus drôle de l'Hexagone : sur un coup de pot (de peinture, évidemment !). TSF brûle les planches du Théâtre de Chaillot jusqu'au 29 juin.

F.T.

☎ 47.27.81.15. Prix des places : 120/140 F. Relâche dimanche et lundi.

Des romans policiers

***"Les Incandescentes"**, par Paul Gérard (Les Masques n° 1985). Landru, avant de marcher vers la guillotine, aurait apprécié ces histoires de dames mûres qui disparaissent. Des fumées pas tristes.*

***"La 139e victime"**, par André-Paul Duchâteau (Le Masque n° 1984). Méfiez-vous des détails avant de commettre un forfait : ils peuvent vous perdre, ils vous perdent même.*

***"N'oubliez pas l'artiste"**, par Gérard Delteil (Folio n° 2239). De bien vilaines bagarres au temps lointain de la guerre d'Algérie. Dans les rues de Paris, on se zigouille avec frénésie.*

***"L'Empreinte du faux"**, par Patricia Highsmith (Le Livre de Poche n° 4420). Graham Green juge qu'il s'agit du meilleur de la chère Patricia. Pourquoi ne pas ratifier ce choix ? De la psychologie à belle dose.*

***"Histoires de femmes"**, par Julius A. Lion (Série noire n° 2269). Deux longues nouvelles d'une nouvelle vedette de la Série noire qui promet d'aller loin si les méchants ne l'exécutent pas.*

***"Les Démoniaques"**, par John Dickson Carr (Le Masque n° 2045). En 1957, à Londres, de bien mauvaises rencontres mais un dépaysement assuré avec de drôles de personnages.*

***"Morts croisés"**, par Ruth Rendell (Club des masques n° 601). Il n'y a pas que les mots qui se croisent. Les morts aussi !*

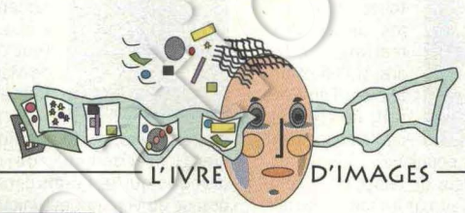



BOUCQ-CHARYN

"Bouche du diable"

EDITIONS CASTERMAN, 99 F

Affublé d'un vilain bec de lièvre, Youri, dit "Bouche du diable", subit la dure formation du KGB. Méprisé de ses camarades, offensé dans son amour-propre, il résiste et continue sa "dépersonnalisation" au service de la mère patrie. Il se retrouvera plus tard aux USA au sommet d'un building en compagnie d'Indiens à jouer les espions...

Récit d'aventure et d'espionnage, sûrement, de mœurs et socio-politique sans doute, la fin onirique et poétique apporte à cette aventure une conclusion fort surprenante. 128 pages d'un dessin énergique et franchement réaliste cher à Boucq. Charyn signe ici un scénario très percutant qui ne laisse pas indifférent.



MOUCLIER-TURF

"Les Remparts d'écume"

(T1 - Les Yeux clos)

EDITIONS DELCOURT, 69 F

Inquiétantes formes aquatiques qui hantent les cauchemars de Lamentine, en proie à des malaises trop souvent répétés. Formes évanescentes qui l'attirent irrésistiblement vers la matrice universelle... Quel est ce mal incurable qui ronge les habitants ? Entre Lamentine et la mer existe un lien mystérieux qui passe par le sacrifice d'animaux marins : les lamentins. Issues des profondeurs de l'âme, les angoisses et les terreurs viennent parfois crever la surface de l'esprit...

Images transparentes, contre-plongées, Mouclier, jeune auteur, travaille en couleurs directes et n'hésite pas à mêler encres et aquarelles pour donner une luminosité surprenante à ses images. Un album à offrir à Luc Besson.

A.H./J.-P.L.

... EN BREF...

■ L'Entente chorale : l'autre soir, à l'Opéra-Garnier, on donnait "Le Roi Arthur", de Henry Purcell. Le chef d'orchestre, le Britannique Trevor Pinnock, a fait reprendre en chœur par le public parisien "Hommage à la vieille Angleterre" ("For the honor of old England"). L'orchestre a applaudi les spectateurs.

■ **Pour le septième centenaire de la Confédération helvétique, le Grand Théâtre de Genève affichera (du 10 juin au 1er juillet) "Guillaume Tell", de Rossini. Dans le rôle-titre : José van Dam.**

■ Trois jours de rock intense pour les Ille Eurockéennes de Belfort. Du 28 au 30 juin, défileront les Pixies, Kat Onoma, Mano Negra, John Cale, House of Love, Joe Jackson, Kid Créole & the Coconuts, Noir Désir, Les Charlatans, Pigalle & INXS... En présentant votre ticket d'entrée au festival et votre billet de train aller, la SNCF vous offre le billet de retour.

■ **Mama Béa est de retour. La chanteuse avignonnaise publie un nouvel album chez Musidisc / Malfada Connection. Son titre : "No woman's land". Ses fans pourront la voir sur les planches du festival d'Avignon du 9 juillet au 2 août (salle Méga-Faune), et son service minitel 36.15 code Mama Béa est à votre entière disposition.**

post-scriptum

FRANÇOISE SAGAN
"Les Faux-fuyants"



Merci à Françoise Sagan, qui joue plus souvent sur d'autres registres, de nous faire, cette fois-ci, si franchement rire aux éclats !
Ne rien dire de l'argument pour en conserver le sel. Tout de même, quelle satire sur le thème de la dégringolade sociale ! La distribution est serrée, comme au théâtre. La psychologie des personnages est de tous les temps et de tous les lieux. Et les situations à l'unisson. Mais ce livre n'est pas qu'une comédie, il pose aussi un regard bien ajusté sur nos attitudes et nos faux-semblants.
Julliard, 254 p., 110 F.

HERVÉ GUIBERT
"La Mort propagande"



Hervé Guibert n'est connu du grand public que depuis "A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie" et "Le Protocole compassionnel". C'est-à-dire depuis que les médias -entendre la télévision- se sont saisis de ces romans-récits parce que leur auteur était atteint du sida et parlait de sa maladie. Tant et si bien que tout le monde a cédé au tapage et personne ou presque ne se soucie plus du talent de l'écrivain.
Donc, Régine Deforges a eu mille fois raison de rééditer le premier livre d'Hervé Guibert, publié chez elle en 1977 : "La Mort propagande". Guibert avait 22 ans. Ce texte, d'une obscénité et d'un lyrisme rares, révélait un écrivain indiscutable, évident, de tempérament. Avec des écrits de jeunesse inédits.
Régine Deforges, 348 p., 99 F.

STERNBERG
"Histoires à mourir de vous"

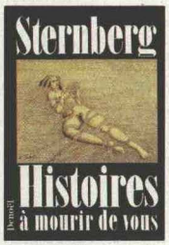

Au commencement, nous dit Sternberg, Dieu créa la femme. Un moment, il fut tenté d'en rester là. Mais le monde eut été sans histoires. C'est alors que l'Eternel imagina de créer l'homme. Depuis, Sternberg explore les innombrables facettes toujours renouvelées de l'éternel féminin.
Et voici soixante histoires plus ou moins brèves où l'auteur et ses personnages, le réel et la fiction, se confondent. Mais son obsession ne quitte pas Sternberg. Il ne craindrait d'ailleurs rien plus que de n'être plus aimanté corps et âme par les femmes, quelles qu'elles soient. Doux-amer.
Denoël, 306 p., 100 F.

SERGE DILLAZ
"La Chanson sous la IIIe république"



Historiquement, sociologiquement, la IIIe République constitue une période, toute en contrastes, de transformations. En 70 ans, si l'on compte bien, il en a été fait, du chemin, de l'amendement Wallon au Front populaire.
Et pendant ce laps de temps où la communication n'avait pas les formes qu'elle a prises aujourd'hui, la chanson (de la chanson des rues à la TSF) avait un rôle -culturel, social- de premier plan. Serge Dillaz entreprend d'en dresser l'histoire. Ouvrage très documenté. Nombreux tableaux et index, chronologie, discographie. On est surpris, à la lecture, de se retrouver d'aussi nombreux souvenirs. Miroir et expression d'une époque.
Tallandier, 322 p., 168 F.

"Apologie du périssable"



Un libre beau, nouveau, utile et qui vise juste. Dans la préface, Jack Lang indique bien comment il faut entendre la notion de patrimoine et comment elle a été comprise dans les actions de protection entreprises par son département : pas seulement les hauts lieux recensés de notre bagage artistique collectif, mais tout ce qui constitue notre environnement culturel acquis : les momuments et les œuvres d'art, bien sûr, et aussi les viaducs, les jardins, les paysages urbains, les casernes, etc...
Des architectes, des historiens, des écrivains, des philosophes réfléchissent sur la protection du patrimoine de la décennie 80 en France. Beaux textes. Illustrations nombreuses, souvent inédites, toujours en situation. Très bel ouvrage.
Ed. du Rouergue, 340 p., 250 F.

SCHUBERT
"La Truite"
Mozart, quintette avec clarinette



Les mélomanes sont particulièrement sensibles en ce moment à tout ce qui vient de Marlboro et du festival que Serkin y a créé, il y a quarante ans, parce que Rudolf Serkin vient, précisément, de mourir. La musique qui se faisait dans la célèbre grange du Vermont est unique.
A preuve cet enregistrement (de 1967/1968) de deux des pièces maîtresses de la musique de chambre : le quintette avec piano de Schubert, "La Truite", et le quintette avec clarinette de Mozart. Les interprètes étaient manifestement inspirés, visités, en état de grâce. Ineffable clarinette, légèreté de Schubert. En série économique de surcroît !
Sony-Classical, 46252, 70'24", env. 85 F.

PAGANINI, SAINT-SAENS
Concertos pour violon



Si Gil Shaham a vingt ans, c'est depuis peu. En tout cas il n'en avait que dix-neuf au moment de l'enregistrement de ces deux pierres de touche du répertoire pour le violon.
Dans le premier concerto de Paganini, ce jeune homme confirme les capacités techniques assez époustouflantes qu'il avait montrées dans ses trois premiers disques. Maîtrise, sonorité, limpidité. Dans le troisième concerto de Saint-Saëns, qui est également très virtuose : assurance dans les développements. Le New York Philharmonic est dirigé par Giuseppe Sinopoli.
Deutsche Gramophon, 429786, 63'05", env. 125 F.

WILLIAM SHELLER
"Sheller en solitaire"



C'est lorsqu'il joue seul sur scène avec son piano que l'on prend toute la mesure du talent de William Sheller. Retranché dans des textes envoûtants, derrière des remparts de notes féériques, Sheller fredonne des gestes romantiques, des contes sentimentaux et nous invite à y pénétrer par la grande porte, celle du concert. Lentement, doucement, les mélodies tristes et merveilleuses de "Nicolas", "Un endroit pour vivre" ou des "Miroirs dans la boue" reviennent à nos oreilles. Le temps d'une sérénade, Sheller, avec des mots simples et un peu de mélancolie, fait de nous des hommes heureux jusqu'à l'aurore...
Philips, 848786, 56'14", env. 120 F.

STEVE KUHN
"The Vanguard date"



Bien sûr, Steve Kuhn n'a pas la renommée d'un Keith Jarrett ou d'un Herbie Hancock, à qui il emprunte les premiers accords de "Maiden voyage" pour une bossa : "Clotilde". Mais, si ce pianiste avait vraiment besoin de référence, on citerait à l'envi Kenny Dorham, Stan Getz ou Art Farmer, qu'il accompagna par le passé.
Ce concert magique au mythique village Vanguard de New York, avec un duo rythmique ensorceleur, Ron Carter et Al Foster, relève de l'alchimie parfaite. Celle qui fait qu'un simple concert dans une boîte de jazz devient un grand, mais fugace moment de bonheur. Heureusement, celui-ci fut gravé dans la cire.
OWL/Time Line, 3819062, 53'13", env. 120 F.

Agenda

Classique

BORDEAUX
Les neuf symphonies de Beethoven, O. N. de Bordeaux-Aq., dir. A. Lombard. Palais des Sports, 12→ 28. ☎ 56.52.75.21
CHARTRES
F.-H. Houbart, orgue, et M. Soustrot, trompette. Cath., le 13, 20h30. ☎ 37.21.54.03
LYON
• "Apollo et Hyacynthus" (Mozart), dir. C. Gibault. Ch. St-Marc, 9→ 21. ☎ 78.60.37.13
• J.-L Gil, orgue, et O.N. de Lyon, Aud. M.-Ravel, le 12, 14 et 16. ☎ 78.60.37.13
PARIS
• "Samson et Dalila" (St-Saëns), dir. J. Conlon. Châtelet, le 7, 20h. ☎ 40.28.28.40
• "N. Magaloff", piano. Récital Chopin. Pleyel, le 10, 20 h 30. ☎ 45.63.88.73
• M.-J. Pirès et M. Dalberto, pianos, O. N. de France. Pleyel, le 12, 20h30.
• M. Pollini, piano. Pleyel, le 14, 20h30.
RODEZ
R. Pasquier, violon ; R. Pidoux, violoncelle ; C. Collard, piano (Brahms). Maison des Jeunes, le 12 à 21 h. ☎ 05.67.01.13
TOULOUSE
P. Burchuladze, basse et O.N. Capitole, dir. M. Plasson. Halle aux grains le 13, 20h30. ☎ 61.21.96.53

Théâtre

MARSEILLE
"Le Tartuffe" (Molière) m. sc. M. Maréchal. La Criée, → 29. ☎ 91.62.19.46
MONTPELLIER
• "Sik-Sik..." (E. de Filippo). 7 → 15. Théâtre Grammont. ☎ 67.64.14.42
• "Bonjour M. Gould", (Bioulès et Odos). 7→ 9. Nouveau théâtre. ☎ 67.58.64.76
NANTERRE
"Baya" (A. Chouaki), → 15 et "Princesses", (F. Gallaire), →16. Planétarium. ☎ 47.21.18.81
PARIS
• "Les Fourberies de Scapin" (Molière), avec D. Auteuil. ☎ 48.78.04.04
• "Les Palmes de Monsieur Schutz", 500e, les Mathurins. ☎ 42.65.90.00
• "La Danse du diable" et "Le Vent du gouffre", de Philippe Caubère. Renaissance. ☎ 42.08.18.50

Jazz

AUXERRE, Andy Emler Mégaoctet, le 4.
BREST, Louis Winsberg quartet le 7.
CAEN, Orch. nat. de jazz le 14.
CHATILLON (92), Antoine Illouz sextet le 7.
Festival de CHAUMONT (52). ☎ 25.30.60.35
• Ducky Smokton & jazz and Jive, le 7.
• G. Badini super swing & L. Foly, le 8.
MAISONS-ALFORT, M. Portal new unit, le 8.
PARIS (Petit Journal Saint-Michel), Claude Luter quintet, le 11. ☎ 43.26.28.59
*• **Les VRP** : MONTÉLIMAR, 11 ; BOURGES, 12 ; SURESNES, 14. ☎ 46.97.98.11*
*• **Little Bob** : CAEN, 7 ; LE HAVRE, 10.*

Cinéma

BIARRITZ
Film d'entreprise. 18→ 22. ☎ 43.59.69.46
MARSEILLE
Biennale européenne du documentaire. 19→ 25. ☎ 91.84.40.17
MÉRU (60)
Trois regards sur l'Afrique, 11 → 29. ☎ 44.22.26.68

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Alain Hermanstadt / J.-P. Larousse (BD)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision-revues)

CLAUDE-JEAN PHILIPPE

Responsable du Ciné-club sur Antenne 2, Claude-Jean Philippe bouscule l'intelligentsia et les idées reçues. Propos d'un critique, amoureux passionné du cinéma, qui cherche à faire partager ses convictions, même s'il va à contre-courant des modes et des idées reçues.

"Vendredi". Quel est le rôle du critique de cinéma ?
Claude-Jean Philippe. Un rôle d'avocat. A travers le Ciné-club, mes chroniques, mes bouquins, mon travail et mon plaisir consistent à faire aimer le cinéma par un maximum de gens et à faire partager ma conviction qu'il est le plus riche de tous les moyens d'expression de ce siècle. Mon second plaisir, c'est simplement de faire connaître des cinéastes et des films. Heureusement, le cinéma n'impressionne pas les gens. Si vous parlez peinture, poésie ou musique, les gens vous disent : "Moi, je n'y connais rien", alors qu'en matière de cinéma, ils osent ! Ici, pas de goût régenté, pas de Boulez pour terroriser les gens en expliquant que la musique doit être dodécaphonique, pas de ces critiques de peinture qui nous ont bassiné pendant 40 ans en nous expliquant que la peinture devait obligatoirement être abstraite, ni de Robbe-Grillet qui avait fini par dire qu'il ne fallait plus de personnages dans les romans. Pas d'homme politique pour expliquer qu'il fallait être marxiste, sinon, on n'était rien. Quant au théâtre, qui était le plus vivant de tous les arts, ce n'est plus qu'une discipline universitaire.

Quelle serait, pour vous, la qualité première d'un critique de cinéma ?
La générosité, l'enthousiasme. Il paraît que je suis un passionné. Les gens que j'ai le plus admiré, François Truffaut, André Bazin, l'étaient aussi. J'ai tendance, dans la vie, à écouter plutôt les gens qui aiment, que ceux qui détestent. Parce que les gens qui détestent sont rarement inspirés. Quand j'écoutais Truffaut parler d'Hitchcock ou de Lubitch, ou quand je lis Bazin parlant de Renoir, je les trouve extrêmement éloquents. Et c'est là qu'ils sont féconds, qu'ils peuvent transmettre, et convaincre d'autres gens.

Y a-t-il un mètre étalon de la valeur d'un film ?
Non. On l'a longtemps cru. André Bazin a défendu l'idée du plan-séquence, de la profondeur de champ. Je crois vraiment qu'il faut être très humble et laisser au créateur le choix de ses moyens. Par exemple, Wells pratique un système d'effets visuels qui, en d'autres mains, serait abusif et qui, dans son cas, passe très bien. Tout est possible. Hitchcock a fait "La Corde" en un seul plan-séquence, mais "Psychose" est tout le contraire, un feu d'artifice de tout petits plans de quelques secondes. Personnellement, je me sens à l'aise dans l'amour du réel : Renoir, Jean Rouch, Satyajit Ray, John Ford.

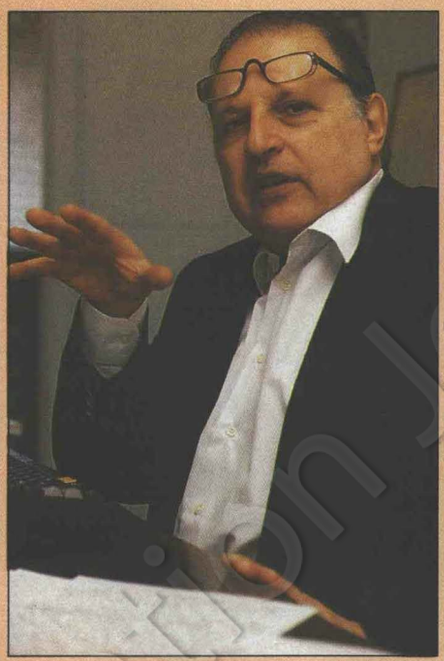

Le cinéma n'impressionne pas les gens. Si vous parlez peinture, poésie ou musique, les gens vous disent : "Moi, je n'y connais rien". En matière de cinéma, ils osent.

Des œuvres plutôt positives...
J'ai beaucoup de mal à entrer dans des œuvres de désespoir systématique, comme chez Tarkowski, Kieslowski ou Bertrand Blier. Je supporte mal ce que je soupçonne être une certaine complaisance contemporaine, tout à fait à la mode, dans le désespoir, la dérision. C'est-à-dire tout ce que je lis dans "Libé". Il semblerait que le brevet d'intelligence soit le pessimisme. Comment ces gens, qui sont si bien payés, peuvent-ils passer leur temps à se plaindre ? Je n'arrive pas à comprendre que, pour eux, tout soit systématiquement catastrophique. Le cinéma m'a appris l'existence d'une dialectique. Le meilleur et le pire se côtoient sans cesse. Il y a des salauds et des gens merveilleux. En revanche, je trouve magnifiques les films de Stephen Frears et d'Almodovar. Il y a, chez ce dernier, une violence incroyable, il viole tous les tabous. J'aime aussi Rohmer et Woody Allen, qui ne sont jamais pareils.

Vous avez réalisé une émission sur les 40 ans des "Cahiers du Cinéma". La critique d'alors était-elle différente de celle d'aujourd'hui ?
Oui. Car elle était faite par des créateurs. Et quels créateurs ! Truffaut, Chabrol, Rohmer, Rivette. Nos goûts d'aujourd'hui ont été fixés par eux. Puis, quand ils sont passés à la réalisation, la critique a été à nouveau pratiquée par des gens qui ne prennent aucun risque, alors que les créateurs en prennent des quantités.

La télévision risque-t-elle de tuer le cinéma ?
Non. Je ne crois pas. Ce dont je voudrais convaincre les décideurs, c'est qu'à partir du moment où l'on dispose de la cinémathèque universelle, c'est un crime que de ne pas montrer ses trésors. On pourrait montrer des films classiques, des films de recherche, les derniers essais en matière de vidéo art, ou de l'underground américain. Rien n'empêche de les passer à des tranches horaires tardives, puisqu'on peut maintenant les enregistrer avec un magnétoscope.

Attaqué de toutes parts, le cinéma a-t-il encore de beaux jours devant lui ?
Bien entendu. Jamais on n'a tourné autant de films, de fictions. Regardez le nombre de premiers films que l'on voit actuellement. Et nous entrons dans l'ère de l'audiovisuel !

A la télévision, les films perdent beaucoup.
Les très bons films ne perdent rien. Ceux qui perdent, ce sont ceux qui ont une réputation usurpée. La télévision est un terrible révélateur aussi bien des défauts que des qualités. Les qualités deviennent éclatantes et je pense à "Ivan le Terrible", dont la télévision traduit admirablement la pulsation, le rythme même. Pour les films douteux, la télévision est une expérience terrible. J'ai besoin qu'une œuvre vive, c'est-à-dire que j'en ai assez de l'ennui distingué qui a régné pendant vingt ans à travers l'œuvre de Wajda, de Carlos Saura, des frères Taviani, d'Angelopoulos et de Francesco Rosi. Un jour, j'ai vu "Le Roman de Werther", de Max Ophüls, à la télévision, et j'ai senti dans ce film une vibration, une lumière, une émotion extraordinaires. Regardez, comme Renoir passe magnifiquement.

Propos recueillis par C.P.

Valoriser le patrimoine et révéler les talents, c'est ça, vivre en intelligence.



UNICOM - Photo J.C. Lavaleu

Daniel Pabœuf devant le Nouveau-Né de Georges de La Tour

RENNES

VIVRE EN INTELLIGENCE

Col. Fondation Jean Jaurès